



VetAgro Sup



PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

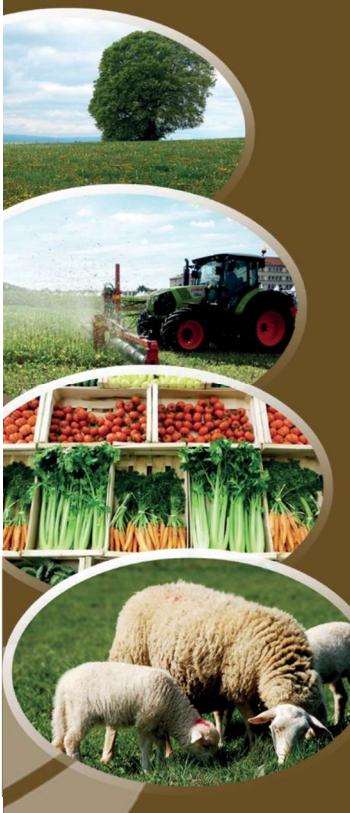
ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

**RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE**

N°326 **BIO** **PRESSE**

JANVIER 2026



SOMMAIRE

Agenda

Présentation de documents par thématique
Ecologie et ruralité
Marché
Production animale
Production végétale
Recherche et système spécifique
Vie professionnelle

Brèves

Tarifs des services documentaires

Coordinnées des éditeurs des ouvrages cités



VetAgro Sup



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup

Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99

abiodoc.contact@vetagro-sup.fr

www.abiodoc.com



Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>



Suivez ABioDoc sur <https://bsky.app/profile/abiodoc.bsky.social>



Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>



Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Sophie VALLEIX

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Pauline BOBB, Brieuc CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents évènements)

Le 2 février 2026, en webinaire (de 16h à 17h30)

Webinaire IFV-ITAB : "Rôle de la biodiversité au vignoble : focus sur 3 cas concrets"

<https://itab.bio/agenda/webinaire-ifv-itab-role-de-la-biodiversite-au-vignoble-focus-sur-3-cas-concrets>

Les 2 et 3 février 2026, à Angers (49)

Angers Loire dégus'T (3 salons qui s'associent : le Salon des Vins de Loire, la Levée de la Loire et le Salon des Vins Demeter)

<https://www.salondesvinsdeloire.com/angers-loire-degust/>

Le 8 février 2026, à Paris (75)

Salon des vins bio & biodynamiques

<https://www.salonvinsbiodynamiques-paris.com/fr>

Du 10 au 13 février 2026, à Nuremberg (Allemagne)

BIOFACH 2026

<https://www.biofach.de/en>

Du 20 au 22 février 2026, à Lyon (69)

Salon Primevère

<https://www.salonprimevere.org/>

Du 21 février au 1^{er} mars 2026, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)

Salon International de l'Agriculture

<https://www.salon-agriculture.com/fr-FR>

Du 27 février au 1^{er} mars 2026, à Rezé (44)

Salon Natura

<https://salon-natura.com/>

Le 3 mars 2026, en webinaire (de 13h45 à 14h45)

Poulettes bio : webinaire 2 "Éleveurs, éleveuses de poulettes bio indépendants et en circuit court : Quelles pratiques ? Quelles organisations ? Quels résultats ?"

<https://itab.bio/agenda/poulettes-bio-webinaire-2-eleveurs-eleveuses-de-poulettes-bio-independants-et-en-circuit>

Du 6 au 8 mars 2026, à A Coruña (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 10 au 12 mars 2026, à l'Institut Agro Dijon (21)

Journées de printemps de l'AFPF : « Rôle des prairies et des fourrages dans la transition agroécologique »

<https://afpf-asso.fr/journee/journees-de-printemps-2026>

Le 31 mars 2026, en webinaire (de 13h45 à 14h45)

Poulettes bio : webinaire 3 "Éleveurs, éleveuses de poulettes bio en filière organisée : Quels protocoles d'élevage ? Quel dimensionnement des ateliers ? Quels résultats ?"

<https://itab.bio/agenda/poulettes-bio-webinaire-3-eleveurs-eleveuses-de-poulettes-bio-en-filiere-organisee-quels>

Du 7 au 10 mai 2026, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Les 20 et 21 mai 2026, à Poussay (88)

Salon de l'herbe et des fourrages

<https://www.salonherbe.com/>

AGENDA (SUITE)

Le 4 juin 2026, à Valence (26)

Bio N'Days 2026

Ouverture des inscriptions le 4 mars 2026

Préinscriptions :

https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=9wF5cPAw30OoTFOSANmtCylQ6Pu8ncRMnrqk_hTAL8RUM0YyUiRQMUFNRVBMTVTSDhSTIJQUDY5VyQIQCN0PWcu&rout=e=shorturl

Du 19 au 21 juin 2026, à Zofingen (Suisse)

Bio Marché

<https://www.biomarche.ch/>

Les 6, 7 et 8 août 2026, à Moorea (Polynésie française)

RDV Tech&Bio 2026 Pacifique

<https://tech-n-bio.com/>

Les 23 et 24 septembre 2026, à Retiers (35)

Salon La Terre est Notre Métier

<https://www.salonbio.fr/>

Les 28 et 29 septembre 2026, à Lyon (69)

Salon Natexpo

<https://natexpo.com/>

Le 29 septembre 2026, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)

Salon Semeurs de Bio (Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture)

Contact : semeursdebio@educagri.fr

Du 6 au 9 octobre 2026, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/fr>

Du 26 au 29 novembre 2026, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Les 2 et 3 décembre 2026, au Centre des Congrès de la Villette, Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris (75)

Rencontres Recherches Ruminants

<https://journees3r.fr/>

Pour plus de dates d'évènements bio :

www.abiodoc.com

- [Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement](#)
- [Ecologie et Ruralité Développement Rural](#)
- [Ecologie et Ruralité Environnement](#)
- [Marché Filière](#)
- [Marché Santé](#)
- [Marché Statistiques](#)
- [Production Animale Elevage](#)
- [Production Végétale Arboriculture](#)
- [Production Végétale Contrôle des Adventices](#)
- [Production Végétale Fertilisation](#)
- [Production Végétale Grandes Cultures](#)
- [Production Végétale Jardinage](#)
- [Production Végétale Maraîchage](#)
- [Production Végétale Petits Fruits](#)
- [Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales](#)
- [Production Végétale Protection Phytosanitaire](#)
- [Production Végétale Sol](#)
- [Production Végétale Viticulture](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique](#)
- [Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques](#)
- [Vie Professionnelle Conversion](#)
- [Vie Professionnelle Etranger](#)
- [Vie Professionnelle Politique Agricole](#)
- [Vie Professionnelle Réglementation](#)

Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement

Les milieux aquatiques : des zones de biodiversité (souvent) à restaurer !

JOUBREL Elodie

Comme les haies, les cours d'eau de nos campagnes n'ont pas été épargnés par le remembrement et l'intensification de l'agriculture. Nombre d'entre eux ont vu leur tracé modifié, avec des conséquences sur leur bon fonctionnement, sur la biodiversité qui les caractérise et, in fine, sur la qualité de l'eau, voire même sur sa quantité. Sur le bassin Loire-Bretagne, 24 % des masses d'eau sont estimées en bon état. Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, le bon fonctionnement et la qualité des cours d'eau constituant les têtes de bassins sont essentiels à ceux des cours d'eau de l'aval. Aussi, avec l'accompagnement des GEMAPI (la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations, portés par les syndicats de bassins versants), les agriculteurs peuvent participer au réaménagement des cours d'eau et des mares de leur parcellaire.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 313, 01/07/2025, p. 20-21 (2)

réf. 326-135

Afterres2050 Climat : La vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique : faire face aux risques - Webconférence n°2 : Des solutions structurelles et agronomiques - La robustesse de l'agriculture française au regard du scénario de prospective Afterres2050

SOLAGRO

En mars 2025, Solagro a organisé une web-conférence sur la vulnérabilité de l'agriculture face au changement climatique, à travers le projet Afterres2050. Cette conférence avait pour sujet précis « Des solutions structurelles et agronomiques – La robustesse de l'agriculture française au regard du scénario de prospective Afterres2050 » (<https://vimeo.com/1069867071?fl=pl&fe=ti>). La conférence a débuté par une synthèse de la vulnérabilité actuelle du système agricole français et des tendances futures liées au changement climatique. Le scénario prospectif Afterres2050 a été présenté, avec ses objectifs (alimentation, émissions de gaz à effet de serre, biodiversité, etc.) et ses leviers d'évolution (pratiques agricoles, progrès techniques, régimes alimentaires, etc.). Le scénario a été ensuite détaillé par filière : bovins lait, bovins viande et grandes cultures. La conférence s'est terminée par le témoignage d'un GAEC en bovins lait.

https://solagro.org/images/imagesCK/files/focus/Pre_sentation_Afterres_Climat_2.pdf

2025, 48 p., éd. SOLAGRO

réf. 326-112

Les cahiers techniques 2025 des Chambres d'agriculture : Cahier technique Biodiversité & Agroforesterie

CHAMBRES D'AGRICULTURE

A l'occasion du salon Tech&Bio 2025, les Chambres d'agriculture ont publié leurs Cahiers techniques. Dans ce Cahier technique dédié à la biodiversité et à l'agroforesterie, 6 sujets sont abordés : le programme Agrifaune, notamment à travers sa boîte à outils, facilite l'intégration de la biodiversité dans les pratiques agricoles ; un site web (<https://agriconnaissances.fr/biodiversite/auxiliaires-et-polliniseurs>), géré par les Chambres d'agriculture, regroupe différentes données sur les pollinisateurs et les auxiliaires de culture ; l'Observatoire agricole de la biodiversité (OAB) est un programme participatif d'observation de la biodiversité dans les parcelles agricoles ; l'application Pgdsaf permet d'évaluer la qualité des haies par rapport à la biodiversité et accompagne la mise en place de plans de gestion ; le Concours général agricole récompense les pratiques agroécologiques à travers deux catégories (Prairies & parcours et Agroforesterie) ; les Chambres d'agriculture proposent différents accompagnements pour le développement des pratiques d'agroforesterie.

2025, p. 42-50 (9), éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 326-122

Dossier spécial Biodiversité : Haie : savez-vous la planter ? ; Gestion durable des haies : les bonnes pratiques

DERC Laurence

Dans les paysages agricoles, les haies jouent des rôles variés : préservation de la biodiversité, lutte contre l'érosion, stockage de carbone, production de fourrage, etc. Ce dossier propose différents conseils pour mettre en place une nouvelle haie : choix des essences, préparation du sol, plantation, paillage, etc. Dans l'idéal, une haie est composée de 8 à 15 essences locales, organisées en plusieurs strates et choisies selon les objectifs de la ferme. La haie nécessite également des mesures d'entretien spécifiques les premières années. Concernant la réglementation, la PAC définit précisément ce qu'est une haie et comment l'entretenir. Dans le Lot, la Ferme de Rigoule, en bio, comprend un atelier d'élevage de 110 brebis, cultive des céréales diversifiées et gère un atelier de boulangerie. 880 mètres de haies y ont été plantés entre 2022 et 2023. La deuxième partie du dossier se focalise sur l'entretien des haies. Pour maintenir les services écosystémiques des haies, celles-ci doivent être continues, suffisamment larges (1m + 1m d'enherbement de chaque côté) et diversifiées en âges et en essences. Différentes techniques de taille existent (élagage, têtard, taille douce, etc.) ; une fréquence de taille de 3 à 5 ans est conseillée. La ferme bio maraîchère de Flaujacques, en Gironde, comprend 3,8 ha, dont 1,8 ha de cultures. Une haie de 1050 m a été plantée, il y a une quinzaine d'années, afin d'augmenter la biodiversité et de créer un effet brise-vent pour les serres.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/ProFilBio_n_25_web.pdf

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7518

PROFILBIO N° 25, 01/06/2025, p. 11-16 (6)

rég. 326-013

Pourquoi soutenir et développer l'agriculture biologique sur votre territoire?

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

Ce document fournit une définition de l'agriculture biologique et ses grands principes agronomiques, ainsi que plusieurs raisons pouvant motiver à la développer en général et sur un territoire. L'agriculture biologique a, en effet, des effets positifs sur la santé des personnes, la biodiversité, la fertilité des sols, la qualité de l'eau et le tissu économique local. Elle permet également une meilleure résilience face au changement climatique, évite des dépenses exorbitantes pour la société et suscite des vocations.

<https://territoiresbio.org/wp-content/uploads/2025/09/Pourquoi-soutenir-et-developper-l'agriculture-biologique-sur-votre-territoire.pdf>

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7521

2025, 8 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

rég. 326-050

Influence of conventional and organic rice farming on aquatic biodiversity and greenhouse gas emissions in a protected Mediterranean wetland

Influence de la riziculture conventionnelle et biologique sur la biodiversité aquatique et les émissions de gaz à effet de serre dans une zone humide méditerranéenne protégée

Cette étude a évalué l'impact de différentes pratiques rizicoles sur les écosystèmes aquatiques et sur les émissions de gaz à effet de serre, dans le parc naturel de l'Albufera (Valence, Espagne), une grande zone humide côtière méditerranéenne. Différents organismes (bactéries, zooplancton, macroinvertébrés, etc.) ont été suivis sur quatre sites : une source d'eau, une rizière biologique et deux rizières conventionnelles. Les émissions de CO₂ et de CH₄ ont été mesurées, à différentes étapes de la culture du riz. L'étude montre que les zones préservées (telles que les sources d'eau) abritent une plus grande diversité de bactéries et d'archées et constituent un habitat pour des espèces de macroinvertébrés endémiques et menacées. La riziculture biologique favorise une plus grande abondance de zooplancton et une plus grande diversité et biomasse d'insectes. Concernant les émissions de gaz à effet de serre, mesurées sur le site au cours de la culture, celles-ci étaient supérieures en AB du fait de l'utilisation de fumier pour la fertilisation. Cependant, les émissions de GES sont relativement faibles comparées à celles reportées dans d'autres régions.

<https://doi.org/10.1016/j.agee.2025.109835>

AGRICULTURE, ECOSYSTEMS & ENVIRONMENT N° Volume 393, 01/11/2025, p. 1-13
(13)

réf. 326-113

Rémunération carbone : Décryptage et enjeux pour l'agriculture biologique

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

La rémunération carbone, à travers le Label Bas Carbone, a été lancée, en France, en 2018. La Fnab analyse ce dispositif, au regard de l'agriculture biologique. Les crédits carbone récompensent les dispositifs de transition (et non de maintien des pratiques) qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre. Les crédits du Label Bas Carbone sont financés par le marché carbone volontaire. En agriculture, une méthode majeure de réduction des émissions nettes est le stockage du carbone dans le sol. Selon la Fnab, le chiffrage du stockage du carbone présente de fortes incertitudes dans les estimations et la compréhension du système par les agriculteurs nécessiterait plus de pédagogie. En outre, la Fnab estime que les diagnostics carbone posent question vis-à-vis du manque de prise en compte de la préservation de la biodiversité ou concernant le risque d'intensification des pratiques agricoles. La Fnab considère également que les crédits carbone ne permettent pas d'évaluer les capacités d'adaptation des systèmes agricoles. Pour finir, la Fnab conclut sur le besoin de valoriser les pratiques durables (changement climatique, biodiversité, etc.) sur le long terme et pas uniquement pendant les transitions.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/remuneration-carbone-decryptage-enjeux-agriculture-biologique/>

LETTRE FILIÈRES FNAB - VITICULTURE N° 23, 01/12/2024, p. 1-9 (9)

réf. 326-034

Ecologie et Ruralité Développement Rural

Accueillir du public sur sa ferme : un des meilleurs outils de promotion de l'AB

CARON Clothilde / LEGRANDOIS Lise

Le réseau Gab-Frab AuRA porte et accompagne différentes actions de sensibilisation à la bio, dont les visites de fermes. L'événement régional « Manger Bio et local, c'est l'idéal » a encadré 180 animations dans la région en 2024 : visites de fermes avec jeux de piste, apéritifs, concerts, etc. Agribiodrôme et le Civam 26 animent l'action « Du territoire à l'assiette », qui coordonne des visites pédagogiques de collégiens dans les fermes locales. L'ADABio coordonne des actions similaires avec des écoles primaires en Savoie. Agribio Rhône & Loire organise un « road-trip bio local » et des visites de fermes dédiées aux cuisiniers des collectivités locales ; à titre d'exemple, les équipes des cuisines des collèges de la Métropole de Lyon ont pu visiter une fromagerie, un atelier de transformation de fruits, une ferme de production de viande, etc. L'ADABio encadre les « Rendez-vous en Terres Bio », des fermes ouvertes aux élus.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7562

LA LUCIOLE N° 47, 20/03/2025, p. 24-25 (2)

rég. 326-022

L'alambic a remplacé la salle de traite

HARDY Damien

The Hidden Distillery est une micro-distillerie artisanale, produisant du rhum bio, dans l'Hérault. Elle est dirigée par deux anciens éleveurs caprins, qui ont cessé leur activité d'élevage et de transformation laitière suite à des difficultés de commercialisation. Actuellement, 10 000 bouteilles de rhum sont produites par an, à partir de mélasse des Antilles et de canne à sucre cultivée sur 2 ha à la ferme. Parmi les produits de la ferme, une liqueur de lait de chèvre au rhum.

REUSSIR LA CHEVRE N° 388, 01/05/2025, p. 25 (1)

rég. 326-025

Les Champs libres : d'une génération à l'autre

COZON Stéphane / HAAS Marion

En Haute-Vienne, le GAEC Les Champs Libres a été transmis à une nouvelle génération d'associés qui poursuit les différentes activités du lieu en biodynamie, comme leurs prédécesseurs. Le GAEC, à l'origine dédié au maraîchage et à l'élevage bovin et avicole, avait été créé par trois associés au milieu des années 1990, avant de prendre son appellation actuelle en 1999. Le domaine s'est agrandi depuis 2019 et le nombre d'associés est passé de trois à quatre. Deux des associés originels ont laissé leur place à de nouveaux agriculteurs et le dernier restant prévoit une transmission prochaine. Différents ateliers coexistent actuellement sur le domaine : élevage de bovins et de poneys, production de semences, maraîchage, production de céréales. Le GAEC est autonome en fourrage et en compost.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 130, 01/06/2025, p. 12-13 (2)

rég. 326-043

A la croisée des chemins : Les fermes agriculturales

LAMBERT Eline / THOMAS Swann

Pour certaines fermes, la diversification ne s'arrête pas aux productions agricoles. Cet article met en lumière la mise en place d'activités culturelles sur les exploitations. En Ille-et-Vilaine, par exemple, la ferme de la Rocheraie - via l'association Graines de Rocheraie - et l'association "Il était une foin" organisent régulièrement des évènements culturels, pédagogiques et festifs en milieu rural. De son côté, le GAB 56 organise, tous les ans, la journée "Bouge ta ferme", qui combine randonnée, découverte d'une ferme, dégustations et autres animations. Les randonnées et la découverte de fermes sont également au cœur des "Rando'Terres" de l'association Terre de Liens Bretagne. Le théâtre s'invite aussi sur les exploitations, comme à l'occasion du festival Fermes en scène, partout en France. Chacun de ces évènements est l'occasion de sensibiliser le public à l'agriculture paysanne et/ou biologique, à la biodiversité ou encore aux traditions locales.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 313, 01/07/2025, p. 16-17 (2)

réf. 326-133

Dossier : L'accueil sur les fermes

MARTI Coralie / LEDREUX Amandine / PILLET Marie-Laure / ET AL.

Dans ce dossier, La Voix Biolactée propose un tour d'horizon des accueils à la ferme. Ceux-ci peuvent, en effet, prendre de nombreuses formes, illustrées ici à travers plusieurs exemples, en France ou à l'international, individuels ou collectifs. Les membres de l'ATES, l'Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire, par exemple, proposent du tourisme équitable à travers le monde. L'accueil de consommateurs, forme peut-être la plus répandue et visant à faire connaître l'agriculture et ses produits, peut se mettre en œuvre lors d'évènements particuliers, qui mobilisent parfois plusieurs fermes en même temps, comme la Fête du lait bio, ou représenter une activité "au long cours" (traites ouvertes, portes ouvertes, marchés à la ferme...). L'accueil de groupes scolaires, de la maternelle au lycée, ou de structures socio-culturelles ou médico-sociales s'appuie généralement sur des propositions d'activités spécifiques (ateliers, médiation animale...). D'autres exploitations accueillent fréquemment stagiaires et porteurs de projets agricoles, pour contribuer à la formation des futurs professionnels de ce secteur. A ce titre, les exploitations de lycées agricoles ou les fermes expérimentales sont aussi des outils pédagogiques précieux, y compris pour les agriculteurs déjà en activité et qui souhaitent continuer à se former ou à faire évoluer leurs systèmes. La dimension sociale n'est pas en reste, par exemple dans l'idée de recréer du lien (camps d'été pour de jeunes citadins, accueil de groupes de personnes en situation de handicap...), d'encourager l'entraide (Woofing, accueil de migrants...), ou encore de faciliter les échanges avec les élus lors de rencontres sur le terrain. Les enjeux sont donc multiples. Un point commun à toutes ces formes d'accueil : des aspects réglementaires à respecter, de la prévention des risques professionnels à la sécurisation du public accueilli.

VOIX BIOLACTEE (LA) N° 118, 01/06/2025, p. 4-35 (32)

réf. 326-071

La ferme du Leukêr

COZON Stéphane / HAAS Marion

Dans le Finistère, la ferme du Leukêr a été reprise, depuis 2014, par Marie-Christine Plouzennec, qui en a fait un organisme agricole accueillant les centres aérés et de loisirs, pour relier les enfants au vivant. Une grande diversité d'animaux est présente sur la ferme : vaches, brebis, poules, ânesse, cochons d'inde et des ruches. Les vaches et les brebis ne sont actuellement pas mises à la reproduction, l'éleveuse ne souhaitant pas consommer, ni vendre la viande de ses animaux. Les herbivores de la ferme pâturent les prairies et leur fumier est composté pour servir de fertilisant au jardin potager et pour les arbres. La ferme dispose de plusieurs aménagements destinés aux enfants, tels que des jeux en bois, un pressoir à pommes ou encore une cabane d'observation. Marie-Christine s'intéresse à la biodynamie et a commencé à pulvériser des préparations biodynamiques sur sa ferme.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 130, 01/06/2025, p. 24-25 (2)

réf. 326-046

« Je vend mes fromages de chèvre grâce à un drive paysan et bio »

HARDY Damien

Dans la Vienne, un groupe d'une trentaine de producteurs fermiers, en bio ou en conversion, ont créé un système de vente en ligne : « La Clique paysanne » (lacliquepaysanne.fr). Environ 500 références sont proposées (légumes, fruits, pains, fromages, viandes, etc.). Les commandes sont effectuées en ligne et les consommateurs viennent chercher leur panier une fois par semaine. Un des producteurs, en élevage caprin biodynamique dans la Vienne, témoigne :

REUSSIR À CHEVRE N° 389, 01/07/2025, p. 10 (1)

nºf 326 020

Sociologie : Ambivalence de l'attachement au travail des éleveurs laitiers

PHILIT Marianne

Théo Boulakia, doctorant en sociologie à l'ENS, s'est basé sur des données de l'INSEE pour analyser le travail des éleveurs laitiers français. Les éleveurs laitiers travaillent, en moyenne, 63 heures par semaine (50 % travaillent plus de 67 h). Ce temps de travail hebdomadaire est parmi les plus longs, en comparaison aux autres métiers étudiés par l'INSEE. Pour autant, seuls 3,1 % de ces éleveurs souhaiteraient changer de travail (contre 6,1 % des vétérinaires, 17,3 % des aides à domicile ou 22,2 % des métiers de nettoyage, par exemple). Cette forte astreinte en élevage laitier, couplée à l'attachement au métier, réduit les temps de répit et de vacances, ce qui peut porter préjudice à la santé des éleveurs. D'où l'importance d'améliorer les conditions de travail, à travers différents leviers : attirer et garder un salarié, améliorer l'organisation du travail, investir dans des outils ergonomiques, savoir prendre des temps personnels, etc.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7563

LA LUCIOLE N° 47, 20/03/2025, p. 26 (1)

réf. 326-023

Transmission : Une installation réfléchie

VERGER Vanessa / GADESSAUD Elise

Vanessa Verger, éleveuse de vaches laitières jersiaises en agriculture biologique et installée depuis 2023 dans les Côtes d'Armor, raconte son parcours d'installation. Auparavant responsable d'écurie, l'éleveuse s'est peu à peu projetée vers l'élevage bovin laitier. Après quatre années de recherche et la visite de sept fermes, elle a finalement posé ses valises sur une petite ferme en grandes cultures où tout était à refaire. Grâce à l'appui de cédants ouverts d'esprit, elle a pu se projeter et mettre en place le système qu'elle souhaitait, à savoir un élevage herbager. Selon Vanessa, l'arrivée du troupeau au printemps, au moment de la mise à l'herbe, a grandement simplifié la mise en route de son élevage.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VOIX BIOLACTEE (LA) N° 118, 01/06/2025, p. 38-39 (2)

rég. 326-072

Ecologie et Ruralité Environnement

Le changement climatique : Données clés

HERRY Malo

Cette page présente des statistiques sur les émissions de gaz à effet de serre et sur l'empreinte carbone par habitant dans le monde, en Europe et en France. Les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 62 % dans le monde entre 1990 et 2023, mais ont diminué de 36 % en Europe et de 31 % en France (Hors UTCATF) sur la même période.

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/media/8783/download?inline>

2025, 1 p., éd. MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE - COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

rég. 326-065

Changement climatique : Nous ne sommes pas prêt.es ; Comment la grande improvisation des politiques d'adaptation favorise les plus riches

CHÉNEL Alix / GHESQUIÈRE Quentin

La France est affectée par le réchauffement climatique mais, pour Oxfam France, elle tarde à adopter des mesures d'adaptation protégeant l'ensemble de la population. Certaines catégories de la population sont plus exposées et vulnérables à la crise climatique, notamment les ménages pauvres et modestes, ainsi que les groupes marginalisés. Les politiques d'adaptation existantes sont généralement mises en place suite à une catastrophe plutôt que par anticipation, elles manquent de moyens dédiés et protègent surtout les plus riches. Oxfam France formule 6 recommandations pour une adaptation juste de la France en réponse au changement climatique : 1 – Des moyens conséquents, de plusieurs dizaines de milliards d'euros, répartis de manière juste ; 2 – Une adaptation transparente et démocratique ; 3 – Des investissements publics conditionnés à des critères d'efficacité et de réduction des inégalités ; 4 – Un plan national d'adaptation opposable et contraignant ; 5 – Une réforme du droit du travail

garantissant la protection juridique des travailleur·euses face aux aléas climatiques extrêmes ;
6 – Une adaptation juste au niveau international.

https://www.oxfamfrance.org/app/uploads/2024/07/Oxfam-France_rapport-adaptation_sous-embargo-15-juillet-00h01.pdf

2024, 52 p., éd. OXFAM FRANCE

réf. 326-087

Des Solutions fondées sur la Nature : Une réponse aux défis environnementaux et sociétaux

REY Freddy

Depuis le début des années 2010, le concept de Solutions fondées sur la Nature s'intègre dans les projets d'aménagement du territoire pour concilier les enjeux environnementaux avec les besoins de la société. Cependant, ce concept soulève encore de nombreuses interrogations, concernant, par exemple, la préservation de l'environnement tout en soutenant le développement socio-économique ; ou encore l'adaptation à un contexte climatique changeant sans renoncer à un certain confort de vie. La préservation ou la restauration de la biodiversité constitue un prérequis à la mise en œuvre de toute initiative, qu'elle concerne la réduction des risques naturels, la sécurité de l'approvisionnement en eau, le développement économique et social, la sécurité alimentaire, la santé humaine, ou l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. L'auteur détaille l'application du concept des Solutions fondées sur la Nature pour répondre à ces six grands défis sociétaux, à travers le partage d'initiatives aussi diverses que la restauration des zones humides pour réduire les inondations, la réouverture des milieux pour lutter contre les incendies, l'installation de noues végétalisées (fossés) pour limiter l'imperméabilisation des sols et ombrager les milieux urbains ou encore la diversification des cultures pour limiter les pesticides tout en préservant la rentabilité économique.

2025, 120 p., éd. ÉDITIONS QUAE

réf. 326-056

Marché Filière

Galerie des acteurs de la bio 2025

BIO-LINEAIRES

Les 20 acteurs de la filière bio présentés dans ce dossier, qu'ils soient jeunes ou pionniers historiques, sont tous animés par une volonté d'offrir des produits de qualité, de préserver la planète et de réinventer les modes de consommation. Ces acteurs sont variés : des entreprises familiales perpétuées sur plusieurs générations, des PME, ou encore des réseaux de magasins indépendants. Dans ce dossier, chacun de ces 20 acteurs présente ses produits, ses valeurs, ainsi que ses innovations.

BIO LINEAIRES N° 119, 01/07/2025, p. 25-65 (41)

réf. 326-061

Baromètre sur la consommation de viande des Français : quelles nouvelles tendances ? Vague 3

RESEAU ACTION CLIMAT-FRANCE / TOLUNA - HARRIS INTERACTIVE

Depuis 2021, Réseau Action Climat et Toluna – Harris Interactive réalisent un baromètre sur la manière dont les Français perçoivent la consommation de viande. Cette troisième vague d'enquêtes a été effectuée en février 2025, auprès de 1102 personnes représentatives de la population française. 87 % des Français se sentent très largement préoccupés par les enjeux environnementaux et 72 % déclarent être conscients du fait que leur consommation puisse avoir un impact environnemental. 53 % des Français affirment avoir réduit leur consommation de viande durant les trois dernières années, principalement pour des raisons économiques (52 %), comme c'était le cas en 2023, bien que cette motivation ait connu un recul de 6 points. 79 % des Français ne prévoient pas de réduire leur consommation de viande affirment qu'ils pourraient la limiter si cela leur permettait d'acheter de la viande de meilleure qualité qui rémunère mieux les éleveurs. Les Français ont une très mauvaise image des produits ultra-transformés, tandis que les légumineuses sont bien perçues et sont davantage consommées par ceux ayant diminué leur consommation de viande au cours des trois dernières années. Enfin, 53 % des Français estiment que l'Etat et les pouvoirs publics agissent pour défendre une consommation alimentaire plus responsable, mais pas suffisamment, tandis que 29 % considèrent qu'ils n'agissent pas du tout.

<https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2025/03/note-toluna-harris-barometre-sur-la-consommation-de-viande-2025-vague-3-reseau-action-climat.pdf>

2025, 6 p., éd. RÉSEAU ACTION CLIMAT-FRANCE

réf. 326-052

Etude sur l'évolution des rendements en fruits et légumes frais issus de l'agriculture biologique

BECHET Claire / BECHET Benoit / BOQUILLET Romain / ET AL.

A la demande d'Interfel (Interprofession des fruits et légumes frais), Agrex Consulting a étudié la production des filières françaises de fruits et légumes bio. 12 fruits et légumes ont été intégrés à l'étude : pomme, poire, pêche, abricot, kiwi, prune, fraise, carotte, tomate, poireau, courge et melon. Les données analysées proviennent de l'Agence BIO, d'enquêtes auprès de coopératives et directement auprès de certains producteurs bio. Les résultats 2023 sont présentés dans ce document, sous la forme d'une double page par filière, avec différents paramètres : profil-type des exploitations, surface globale, rendement moyen par ha, production globale, facteurs de variabilité identifiés, etc.

<https://www.interfel.com/services/documentation/etude-sur-les-rendements-en-fruits-et-legumes-frais-issus-de-lagriculture-biologique/>

2025, 45 p., éd. INTERFEL

réf. 326-011

Évaluation de la consommation des ménages en produits alimentaires biologiques au 1er semestre 2025

LEPEULE Clément / RENAULT Christian / ROMIEU Violaine / ET AL.

Ce rapport d'évaluation du marché alimentaire biologique français au 1er semestre 2025, réalisé par AND International pour l'Agence BIO, vise à présenter les tendances de la consommation alimentaire biologique dans différents circuits (GMS, magasins bio, vente directe) et selon le type de produits (avec ou sans EAN, European Article Number). Une hausse de la valeur des ventes alimentaires de produits biologiques est observée dans les 3 principaux circuits analysés. Ainsi, la grande distribution affiche une progression moyenne de 1,4 % sur le 1er semestre 2025, tandis que cette hausse atteint 6,2 % pour les magasins bio et 8,8 % pour les ventes directes (selon une enquête réalisée auprès de plus de 1200 producteurs). Ce rapport fournit également des tableaux d'évolution des prix de certains produits bio de référence, depuis 2022, ainsi que des perspectives pour l'année 2025.

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2025/09/2025-09_Rapport_Eval_marche_bio_1er_sem_25-V2.pdf

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7519

2025, 28 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique) / AND INTERNATIONAL

rég. 326-062

Regards croisés sur des filières bio : quel éclairage pour le lait bio en France ?

GOSCIANSKI Christine / RUBIN Benoît / ROUGER Soizick

Les partenaires du projet Casdar BASYLIC se sont penchés sur les enjeux que devront relever les acteurs de la filière lait biologique française et sur les stratégies d'adaptation à mettre en œuvre pour y répondre. Alors que cette filière traverse une crise de consommation et de structuration, l'étude s'est attelée à explorer les caractéristiques d'autres filières : la filière viticole biologique, la filière porcine biologique, la filière lait bio allemande, et la filière textile éthique et biologique. À travers le décryptage de leurs caractéristiques (positionnement face au conventionnel, trajectoire de développement, perception par les consommateurs, stratégies de différenciation...), l'objectif est d'apporter des éclairages inspirants pour la filière laitière biologique française.

https://idele.fr/basyllic/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Fc44022ff-ac89-44fc-8d55-c1590c483ec2&cHash=3f00eb877454c41c3673c80a1161044d

2025, 22 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

rég. 326-132

Repères économiques

OPTI-MIX / CIRCANA (ex-IRI) / FAVRE Juliette

L'activité des magasins bio sur les cinq premiers mois de 2025 était en hausse par rapport à la même période en 2024. Il en est de même pour l'évolution du nombre de tickets (+2,91 %) et du panier moyen (+2,51 %) sur ces mêmes périodes. Concernant le marché alimentaire bio en 2024, les magasins bio, les artisans-commerçants et la vente directe ont connu des croissances de leur chiffre d'affaires par rapport à 2023, tandis que celui des grandes surfaces alimentaires a continué à reculer de -5,1 %. Cependant, sur le premier trimestre 2025, une hausse du chiffre

d'affaires des GSA et une stabilité des volumes sont observées. Entre octobre 2024 et avril 2025, les prix en magasins bio ont augmenté de 1,4 %, alors que les prix s'étaient stabilisés les six mois précédents. Les résultats d'une analyse du marché des biscuits salés (hors offre vrac) sont inclus, tenant compte du nombre de références, de la quantité UVC vendue et du chiffre d'affaires généré par les différents produits. Il en ressort que les gressins, biscuits et crackers sont les piliers de ce marché.

BIO LINEAIRES N° 119, 01/07/2025, p. 10-19 (7)

réf. 326-058

Viandes bovine et ovine bio : Signes de reprise du marché

RIVRY Christine

En France, le marché de la viande bovine et ovine bio donne des signes de reprise en 2024, après plusieurs années de recul (jusqu'à 42 % de ventes en moins en grandes et moyennes surfaces par rapport à 2011). Par rapport à 2023, les ventes ont augmenté de 8,88 % en magasins spécialisés et de 14 % en restauration collective. En 2024, on comptait 11 395 fermes en bovins bio, dont 6 618 allaitantes (-0,3% vs 2023) et 4 777 laitières (-4,3%). Le nombre de fermes en ovins bio a globalement augmenté, atteignant 3 675, dont 2 867 fermes en ovins viande (+ 3,4%) et 808 fermes en ovins lait (+ 4%). Le nombre d'abattages en bio a diminué en 2024, représentant 28 236 tonnes équivalent carcasse (bovins et ovins confondus), avec une baisse forte en ovins (-22%) expliquée notamment par une importante réaffectation vers le marché conventionnel.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 6 (1)

réf. 326-123

Marché Santé

PFAS dans l'alimentation : Agir urgément

GÉNÉRATIONS FUTURES

Les substances per et polyfluoroalkylées (PFAS) sont des molécules fabriquées par les activités industrielles et qui existent dans certains pesticides. Elles sont très persistantes dans l'environnement et s'accumulent dans la chaîne alimentaire, impactant l'alimentation humaine. Actuellement, 3 PFAS sont soumis à surveillance par la réglementation européenne, avec des concentrations limites variables en fonction du produit. Des données issues d'analyses de produits animaux allemands, danois, néerlandais et français montrent qu'une majorité des poissons, abats et mollusques contiennent au moins l'un des PFAS réglementés. Générations Futures avance plusieurs recommandations : surveiller une plus large gamme de PFAS, comme cela a été recommandé par la Commission européenne ; élargir la réglementation aux produits végétaux ; définir un seuil de concentration de PFAS similaire à tous les produits ; stopper immédiatement les émissions de PFAS dans l'environnement.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2025/06/rapport-pfas-alimentation-vf.pdf>

2025, 43 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 326-082

Les plantes de la respiration - 2 : Le pin sylvestre

SEGRETAIN Catherine

Cet article passe en revue les différents usages du pin sylvestre dans l'histoire (construction, antiseptique, alimentation, remède traditionnel). À la différence de la plupart des plantes qui ont besoin de chaleur et de lumière pour produire des huiles essentielles, le pin sylvestre produit les siennes dans des climats froids, profondément dans ses feuilles, ses bourgeons, mais aussi dans son bois et ses racines. Ses usages en phytothérapie, par voie orale ou cutanée, sont détaillés et accompagnés de précautions d'emploi. Des conseils sur la récolte des bourgeons de pin sylvestre, sur leur séchage, ainsi qu'une recette de sirop de pin sont également fournis.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 130, 01/06/2025, p. 8-11 (4)

réf. 326-042

The 2023 European Union report on pesticide residues in food

Rapport 2023 de l'Union européenne sur les résidus de pesticides dans les denrées alimentaires

CARRASCO CABRERA Luis / DI PIAZZA Giulio / DUJARDIN Bruno / ET AL.

Chaque année, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) publie un rapport évaluant les niveaux de résidus de pesticides dans les denrées alimentaires. En 2023, 13 246 échantillons d'aliments mis sur le marché européen ont été analysés, dont 1,0 % se sont révélés non conformes. En incluant les analyses réalisées au sein des programmes nationaux des États membres, le nombre d'échantillons total était de 132 793, avec un taux de non-conformités de 2,0 %. Les risques alimentaires aigus et chroniques pour la santé des consommateurs ont été estimés pour différentes sous-populations de consommateurs européens (calcul des probabilités de dépassement des valeurs guides pour la santé (HBGV) pour les pesticides présents dans les denrées alimentaires). Dans l'ensemble, le risque alimentaire s'est avéré très faible pour la plupart des sous-populations de l'UE : la probabilité qu'un aliment ingéré dépasse les normes en vigueur était inférieure à 1 / 1 000 000, par individu et par jour. Des recommandations ont été formulées à l'intention des gestionnaires des risques afin d'accroître l'efficacité des systèmes de contrôle européens et de garantir un niveau élevé de protection des consommateurs dans toute l'UE.

<https://doi.org/10.2903/j.efsa.2025.9398>

2025, 48 p., éd. EUROPEAN FOOD SAFETY AUTHORITY (EFSA)

réf. 326-116

Marché Statistiques

Les chiffres clés de la bio en Occitanie en 2024

INTERBIO OCCITANIE

L'Occitanie reste la première région bio de France. Elle représente 24 % des exploitations bio nationales (14 659 exploitations sur 61 853) et 22 % des surfaces bio nationales (597 754 ha bio et en conversion sur 2,7 millions d'ha en France). L'Occitanie a connu, en 2024, une augmentation de 4 % de ses producteurs bio et une diminution de 1 % de ses surfaces cultivées

en bio, par rapport à 2023. Le Gers reste le premier département d'Occitanie en surface cultivée en bio, ainsi qu'en nombre de producteurs bio. Ce document fait également le point sur les filières végétales et les filières animales bio en Occitanie. Le nombre de nouveaux producteurs bio en Occitanie était en hausse par rapport à 2023. Ces nouveaux notifiés proviennent principalement du Gers, de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne et sont engagés notamment sur des surfaces en coriandre. Cependant, le nombre d'arrêts de notification reste en forte hausse depuis 2022 et atteint 1181 en 2024. En Occitanie, toutes les catégories d'opérateurs de l'aval sont en baisse par rapport à 2023, avec une diminution observée de 5%, ce qui correspond à la tendance nationale, qui enregistre une baisse de 4 % d'opérateurs de l'aval. Le marché bio en Occitanie a connu une augmentation de 2 % par rapport à 2023 et atteint 1,4 milliard d'euros en 2024.

<https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2025/06/publication-cc24-ibo-site.pdf>

2025, 12 p., éd. INTERBIO OCCITANIE

réf. 326-054

Production Animale Elevage

Les cahiers techniques 2025 des Chambres d'agriculture : Cahier technique Elevage

CHAMBRES D'AGRICULTURE

A l'occasion du salon Tech&Bio 2025, les Chambres d'agriculture ont publié leurs Cahiers techniques. Dans ce Cahier technique dédié à l'élevage, 6 sujets sont abordés : quantité et qualité d'eau de boisson en élevage de volailles ; gestion sanitaire en ovins bio, illustrée par le projet RESOV'Bio ; systèmes autonomes en bovins viande bio dans le Massif central (projet BioRéférences) ; méthode d'analyse des charges de mécanisation en élevage laitier ; témoignage d'un éleveur bio, de l'Allier, avec un système de veaux de lait sous la mère ; mise en place d'un système de monotraite en bovins lait.

2025, p. 3-13 (11), éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 326-117

CCPA : Réduire les fientes collantes en poulet 100 % bio avec les fibres

RIPOCHE Frédéric

L'entreprise CCPA, spécialisée en nutrition animale, produit, entre autres, des aliments 100 % bio pour les poulets. A la demande des clients, une nouvelle gamme a été créée pour réduire les fientes collantes. Ajouter 10 % d'avoine (avec 6,4 % de cellulose) à l'aliment permet d'apporter plus de fibres à la ration et, donc, de limiter les fientes collantes ; ne pas dépasser 10 % permet de ne pas réduire la digestibilité de l'aliment.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 161, 01/09/2025, p. 46 (1)

réf. 326-006

Le cheptel caprin bio français recule de près de 3 % en 2024

HARDY Damien

En 2024, selon l'Agence BIO, la France comptait 114 874 chèvres bio. Le cheptel était en baisse de 2,9 % par rapport à 2023 ; néanmoins, le cheptel caprin bio représente 2,5 fois celui de 2014. En 2024, le nombre de fermes caprines bio était de 1 646. Plus globalement, l'ensemble du cheptel bio a diminué en France (-13% en poulets de chair, -10% en porcs, etc.).

REUSSIR LA CHEVRE N° 389, 01/07/2025, p. 10 (1)

réf. 326-028

Les clés pour rester en système pâturant autonome avec un robot de traite

JOFFET Inès

En Bretagne, 15,5 % des fermes laitières sont équipées d'un robot de traite et 2/3 des nouvelles installations de systèmes de traite sont des robots. Romain Chevrel est l'un des gérants du Gaec Douillet, en Ille-et-Vilaine, qui comprend un troupeau de 130 vaches laitières bio sur 124 ha, dont 104 ha de prairies. Un robot de traite a été installé en 2017 sur la ferme. Selon Romain, ce robot permet de mieux équilibrer vie privée et vie professionnelle, en réduisant les périodes d'astreinte. Le Gab 22 a suivi 7 fermes bio en système pâturant autonome, avec un robot de traite, entre 2020 et 2022 : le coût moyen d'un robot neuf était de 130 000 € (sans compter les aménagements annexes). Un robot de traite nécessite une circulation facilitée entre la zone de traite et les pâtures accessibles, qui doivent donc être regroupées, au mieux, autour de l'espace de traite. A titre d'exemple, Romain a investi 55 000 € dans un boviduc pour augmenter de 15 ha les prairies accessibles. Avec un robot de traite, pour optimiser le pâturage, il faut inciter les vaches à circuler entre le robot et les prairies : avec des systèmes de paddock efficaces, des portes anti-retours, des parcours optimisés, etc. Dernier point : respecter le niveau de saturation du robot de traite, évalué en général à 50-55 vaches/robot.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 178, 01/05/2025, p. 6-7 (2)

réf. 326-010

Coûts de production en élevage ovin laitier

MORIN Emmanuel

Selon les données du réseau Inosys (piloté par l'Idele), entre 2022 et 2023, dans la zone Nord-Occitanie, les coûts de production en élevage ovin laitier bio avaient augmenté de 329€/1 000 litres, soit +13%. La rémunération était estimée à 1,1 smic/UMO. En 2024, les coûts de production étaient stables par rapport à 2023, avec une hausse du prix du lait. Les revenus étaient estimés à 1,4 smic/UMO.

REUSSIR PATRE N° 726, 01/07/2025, p. 12 (1)

réf. 326-032

Dans les yeux d'Amélie : Un prévisionnel à réajuster

VILLETTÉ Amélie

Une éleveuse témoigne sur son parcours d'installation. Elle explique les démarches administratives pour les demandes d'aides. Le prévisionnel économique est une pièce importante du dossier pour la Dotation jeune agriculteur (DJA). Pour cette Dotation, il est également nécessaire de valider le Plan de professionnalisation personnalisé (PPP).

REUSSIR LA CHEVRE N° 388, 01/05/2025, p. 42 (1)

rég. 326-027

Dans les yeux d'Amélie : « 40 chevrettes à bichonner ! »

VILLETTÉ Amélie

Une éleveuse d'Isère témoigne de l'installation de son atelier caprin bio. Le troupeau de 40 chevrettes conventionnelles, récemment intégré à la ferme, a démarré sa conversion en bio à son arrivée. La transition alimentaire des chevrettes est prévue sur 10 jours, sur la base d'un aliment complet.

REUSSIR LA CHEVRE N° 389, 01/07/2025, p. 40 (1)

rég. 326-030

Dossier : Poules pondeuses : Entre incertitudes et renouveau

RIPOCHE Frédéric

La filière poules pondeuses bio a dû faire face à plusieurs crises, ces dernières années : inflation, grippe aviaire, évolution de la réglementation ou encore baisse de la consommation. Ceci a notamment conduit à des déconversions. Or, les chiffres 2025 le montrent : la consommation d'œufs bio semble reprendre avec, par exemple, de l'ordre de +2 % des ventes (versus 2024) en hyper et supermarchés. Certes, la situation reste fragile, mais déjà la filière souhaiterait pouvoir compter plus d'éleveurs bio. Or, ces derniers doivent s'adapter à des modifications réglementaires qui peuvent fragiliser les élevages et décourager le passage en bio. Parmi celles-ci, deux en particulier : le délai d'attente systématique d'au moins 48 h pour les œufs après un traitement antiparasitaire avec un produit chimique de synthèse, même si ce dernier n'a pas de délai d'attente, et le passage en alimentation 100 % bio, en vigueur aujourd'hui pour les pondeuses et qui sera aussi obligatoire pour les poulettes à partir du 1er janvier 2027. Déparasiter ses volailles, du fait de ce délai d'attente systématique, est donc synonyme de déclassement des œufs et de perte financière pour l'éleveur, qui peut être alors amené à faire des compromis entre bonne santé des animaux et maintien des résultats économiques. Quant à l'alimentation 100 % bio, elle peut entraîner notamment des problèmes d'hétérogénéité dans la croissance et de performances de ponte des lots de volailles. La prévention est donc plus que jamais essentielle, ainsi qu'une adaptation permanente de l'alimentation aux besoins des animaux. Ainsi, même si les fabricants innovent pour des aliments 100 % bio plus performants et que les filières œuvrent pour consolider les marchés et les prix, la situation reste incertaine. Aussi, des voix s'élèvent pour demander un assouplissement du cahier des charges européen, afin que ce dernier ne soit pas un frein au développement de l'œuf bio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 161, 01/09/2025, p. 17-27 (11)

rég. 326-089

Fermoscopie : Une ferme « collectivement familiale »

OGEL Tyfenn

Dans les Côtes d'Armor, la Ferme du Buis Sonnant est un Gaec de 4 associé.es. La ferme, en bio, comprend 90 ha, dont 80 ha de prairies, pour un troupeau de 35 vaches Bretonnes Pie Noir et un troupeau de 35 Porcs Blancs de l'Ouest. Concernant le foncier de la ferme, 13 ha sont en société civile immobilière, regroupant 169 sociétaires, et 57 ha appartiennent à la Foncière Terre de Liens. Les vaches sont conduites en vêlages groupés de printemps et sont, toute l'année, au pâturage, avec du bale grazing en hiver. Sur la ferme, environ 50 000 litres de lait sont transformés par an, en fromages, beurre, yaourts, riz au lait, etc., ainsi qu'en Gwell, un lait fermenté traditionnel breton. Le petit lait issu de la fromagerie est valorisé en aliment pour les porcs, dont la ration est complétée par un méteil produit à la ferme. L'essentiel de la production est commercialisé en circuits courts : principalement en vente directe à la ferme et au marché, ainsi qu'àuprès de fromageries, d'épiceries, de restaurants, etc.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 178, 01/05/2025, p. 4 (1)

réf. 326-008

Fourrage : Le mûrier blanc commence à être testé en pâturage

BOURGEOIS Sophie

Le mûrier blanc est un arbre adapté aux hautes températures et qui résiste relativement bien aux épisodes de sécheresse. En Ariège, un éleveur a testé le mûrier blanc comme fourrage pâture, pour son troupeau de vaches salers. Les mûriers ont été intégrés directement dans les haies plantées autour des prairies pâturées.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 337, 01/06/2025, p. 32 (1)

réf. 326-084

Le lotier corniculé, une légumineuse d'avenir ?

LEQUEST Maxime

Le lotier corniculé est une légumineuse à tige dressée, avec des fleurs jaunes. Son système racinaire important est favorable à une bonne structure du sol. Le lotier est résistant à la sécheresse et au froid et peut se maintenir 5 ans dans la prairie. Concernant les valeurs nutritionnelles, le lotier corniculé est riche en azote et en MAT, mais sans risque de météorisation. Le lotier n'étant pas très rentable en pur, il est souvent implanté en mélange. Néanmoins, sa vitesse d'implantation est limitée ; il doit donc être associé à des espèces peu agressives, de préférence sur des sols superficiels. Le lotier corniculé est utilisé, notamment, sur la Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou, en mélange sur les sols peu profonds : fétuque élevée (10 kg/ha) ; RayGrass Anglais 2n (4 kg/ha) ; RayGrass Anglais 4n (4 kg/ha) ; trèfle blanc (3 kg/ha) ; trèfle hybride (3 kg/ha) ; lotier corniculé (3 kg/ha). Le coût d'implantation de cette prairie est de 220 €/ha.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 178, 01/05/2025, p. 5 (1)

réf. 326-009

« J'ai réduit mes frais véto avec l'homéopathie »

LEVEQUE Olivier

En Haute-Vienne, une ferme d'élevage en bovins viande bio a testé différentes techniques de soins alternatifs. Le troupeau comprend 110 mères, pour une surface de 262 ha. La ferme utilise des traitements homéopathiques et aromathérapeutiques. Selon les éleveurs, ces méthodes sont efficaces.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 338, 01/07/2025, p. 39 (1)

rég. 326-031

Regards d'éleveurs et d'éleveuses laitiers bio : comment imaginer la ferme et le métier à l'horizon 2035 ?

BIZE Niels / TOSTAIN Caroline

Dans le cadre du projet BASYLIC, des éleveurs et des éleveuses laitiers biologiques français ont été interrogés sur leurs visions, à l'horizon 2035, de la filière laitière et de leurs fermes. Concernant le développement de la filière, après quelques années de crise de la consommation de produits biologiques, les avis sont mitigés. Si les plus de 50 ans sont optimistes, les plus jeunes sont mitigés, voire pessimistes. En revanche, près de la moitié des éleveurs interrogés s'attendent à un contexte réglementaire et d'aides à l'AB plus dur. Concernant l'adaptation de leurs fermes, malgré des trajectoires envisagées différentes, tous veulent tendre vers plus de résilience et d'autonomie, notamment fourragère, sur leur ferme pour s'adapter aux changements climatiques.

https://idele.fr/basyllic/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F5c18c0a3-561a-45c9-b757-c20fc6e60b4e&cHash=7661f41ba178ddb155c82c9e7c6e9abf
2025, 4 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

rég. 326-131

Vache laitière : La monotraite : Et si c'était pour vous ?

KLEIN Maïwenn

Trois fermes en bovins lait d'Ille-et-Vilaine témoignent de leur passage récent à la monotraite. Le premier intérêt de la monotraite est la libération de temps le soir et la diminution de la charge mentale. Une des fermes pratique la monotraite partielle : 6 mois de double traite au début de la lactation et 6 mois en monotraite à partir d'août. Concernant la production, le passage à la monotraite a réduit de 25 à 30 % les volumes de lait des trois fermes. En monotraite, les taux TB/TP du lait sont, en général, un peu plus élevés ; en revanche, le taux de cellules peut augmenter au début de la monotraite. Économiquement, la monotraite peut être plus ou moins rentable, en fonction du temps de travail libéré, des investissements, du besoin en trésorerie, etc.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 314, 01/09/2025, p. 20-21 (2)

rég. 326-039

Du sorgho pâtré pour faire face aux coups de chaud

BOYER Claire

Les sécheresses estivales limitent la production de fourrage. Le projet Pepit Festig étudie les alternatives fourragères estivales, telles que le sorgho. Un suivi des fourrages en zone AOP Picodon montre que le sorgho présente de bons résultats pour la production de lait en élevage caprin, avec une bonne qualité de lait produit. A noter que le sorgho est toxique en dessous de 60 cm de hauteur et perd en qualité nutritive au-delà de 90 cm.

REUSSIR LA CHEVRE N° 388, 01/05/2025, p. 30-31 (2)

réf. 326-026

Production Végétale Arboriculture

Engrais verts, engrais verts, dis-moi par où commencer !

SALLIBARTAN Claire

Dans les vergers, comme dans d'autres types de cultures, les engrais verts peuvent apporter divers services, au sol, à la culture, ou encore à la biodiversité. Le choix du mélange d'espèces et de la conduite d'un tel couvert doivent prendre en compte les objectifs recherchés, mais aussi les caractéristiques du sol. Dans cet article, des conseils sont apportés pour guider les agriculteurs dans leurs choix : effets des différentes familles de plantes sur le sol (sur la structure, le lessivage, l'enrichissement...), type de semis (à la volée ou sous couvert), préparation du sol et date de semis, destruction, etc.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 313, 01/07/2025, p. 22-23 (2)

réf. 326-136

La relocalisation en France de la production d'amandes, noisettes, pistaches et noix de pécan bio est-elle possible ?

DESANLIS Myriam / BOISSONNIER Bastien / DI BARTOLOMEO Coralie

En région Auvergne-Rhône-Alpes, le changement climatique implique un recul des gelées et une augmentation du stress hydrique estival. Le développement d'une filière de fruits à coque (amandes, noisettes, pistaches, etc.) pourrait être une solution d'adaptation. Les fruits à coque sont des produits aux multiples bienfaits (apport protéique élevé pour un faible indice glycémique) et avec une large gamme de transformation : barres de céréales, biscuits apéritifs, laits végétaux, etc. En France, la majorité des fruits à coque bio est importée (Espagne, Italie, Turquie, etc.), mais les surfaces françaises bio sont en hausse : 1 062 ha d'amandiers, 1 570 ha de noisetiers et 57 ha de pistachiers. Au niveau technique, l'amandier et le noisetier sont sensibles au gel et à de nombreux ravageurs (guêpe de l'amandier, punaise diabolique sur noisette, etc.). Les pistaches et noix de pécan sont en développement et pourraient être particulièrement adaptées aux fortes chaleurs. La filière doit également être structurée, pour consolider les partenariats et valoriser les productions locales, malgré un prix moyen supérieur aux produits importés.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7561

LA LUCIOLE N° 47, 20/03/2025, p. 22-23 (2)

réf. 326-021

Les cahiers techniques 2025 des Chambres d'agriculture : Cahier technique Arboriculture

CHAMBRES D'AGRICULTURE

A l'occasion du salon Tech&Bio 2025, les Chambres d'agriculture ont publié leurs Cahiers techniques. Dans ce Cahier technique dédié à l'arboriculture, 3 sujets sont abordés : le projet BioFruit vise à développer des itinéraires techniques innovants pour la pépinière fruitière bio ; le projet Paftagaf teste différentes alternatives au désherbage chimique en arboriculture fruitière ; la complémentarité entre les osmies (*Osmia cornuta*), abeilles rousses, et les abeilles domestiques dans la pollinisation des pommiers.

2025, p. 30-35 (6), éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 326-120

Produire de la grenade : Le besoin de pérenniser les débouchés

ROSE Frédérique

La culture de grenades en France était estimée à 300 ha en 2025, dont 95 % en bio. Le syndicat France Grenade regroupe 85 professionnels répartis sur 9 départements de PACA, Occitanie et AuRA. En 2024, 700 tonnes de grenades ont été produites, dont 5 % vendues en frais. Selon Enora Jacob, de Bio de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, il faudrait développer la vente de frais pour une meilleure valorisation. Un GIEE, créé dans le Var en 2021, est composé de 6-8 membres. Au niveau technique, les grenadiers sont particulièrement sensibles au gel, ont besoin de beaucoup de chaleur et d'eau. La SARL Peretto, dans le Gard, conduit 10 ha de grenadiers ; 16 tonnes de fruits ont été produits en 2023, mais seulement 12 tonnes en 2024, à cause de la mauvaise météo. Les différents acteurs de la filière s'accordent sur le besoin de mieux communiquer sur la qualité et l'origine des grenades bio françaises.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 161, 01/09/2025, p. 43-45 (3)

réf. 326-005

Le portrait du mois : Un zeste de folie

LEDREUX Amandine / CHANNEL Matthieu

À Priziac, dans le Morbihan, Lynn Mauger et David Robert se sont lancés, en 2023, dans la production d'agrumes biologiques. Aujourd'hui, la production principale est celle de plants, majoritairement à destination des particuliers et de quelques professionnels, mais le couple a pour projet de développer également la production de fruits. Bien que produire des agrumes en Bretagne paraît un peu fou, Lynn et David montrent que cela est possible, et ils souhaitent aussi le démontrer, en produisant des chiffres utiles à l'accompagnement de futurs porteurs de projets.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 313, 01/07/2025, p. 18-19 (2)

réf. 326-134

Production Végétale Contrôle des Adventices

Guide de la flore adventice des champs cultivés & des jardins – 5ème édition

RODRIGUEZ Alain / MAMAROT Jean

Cette cinquième édition du Guide de la flore adventice des champs cultivés & des jardins a pour objectif d'être accessible à tous, y compris aux non-initiés. Cet ouvrage présente, de façon synthétique, les critères essentiels de reconnaissance de 223 plantes adventices, réparties dans 38 familles botaniques, de la plantule à la plante fleurie. Les espèces décrites sont, pour la plupart, très communes et figurent parmi les plus importantes, actuelles ou à venir, dans les sols cultivés en France et en Europe. En complément, quelques éléments sur la distribution, l'impact, la niche écologique et le comportement de la plante sont donnés, quand les informations sont disponibles. Richement illustré (plus de 1000 photographies et 440 dessins), cet ouvrage inclut 4 clés de détermination des espèces par famille, 14 planches comparatives pour éviter les erreurs d'identification entre espèces proches et un tableau de synthèse des espèces vivaces et pluriannuelles. Un lexique complet de correspondance des noms latins simplifiés, français, anglais, espagnols, et allemands, ainsi que les codes internationaux EPPO sont également présentés.

2025, 608 p., éd. ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES

réf. 326-064

Les liserons, des rudérales envahissantes

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Les liserons sont des dicotylédones vivaces et grimpantes, présentes dans toute la France et dans de nombreuses cultures. Ils sont reconnaissables à leurs feuilles en forme de cœur et à leurs fleurs en forme d'entonnoir, généralement blanches ou roses. Les tiges, grimpantes, peuvent mesurer plusieurs mètres ; elles s'enroulent autour des cultures jusqu'à les étouffer. Les graines peuvent survivre jusqu'à 10 ans dans le sol. Les liserons ont un système racinaire puissant et ils colonisent les parcelles rapidement par leurs rhizomes. Les cultures les plus sensibles sont les cultures d'été : maïs, soja et tournesol, entre autres. Les liserons impactent les cultures en les concurrençant pour l'eau et les éléments nutritifs, en plus de les étouffer. Différents moyens de lutte, préventifs et curatifs, doivent être combinés pour contrôler les liserons : réduire la fréquence des cultures d'été, désherber avec une herse étrille, nettoyer les outils, ajuster la fertilisation azotée, etc.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filières/grandes_cultures/EDC/edc_05_mai_2025.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 105, 01/05/2025, p. 1-2 (2)

réf. 326-106

Production Végétale Fertilisation

Le biochar, un sombre mystère

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le biochar, utilisé comme amendement riche en carbone, est issu de la pyrolyse de matière organique (bois, fourrage, paille...). Sa composition et ses propriétés sont variables selon la matière première et le processus utilisé pour sa fabrication mais, globalement, cet amendement est riche en éléments nutritifs et est identifié comme un moyen de stocker du carbone dans les sols. Les biochars les plus vieux (plus d'une centaine d'années) présentent une forte capacité d'échange cationique (CEC). Toutefois, leurs effets sur le rendement sont beaucoup plus marqués sous climat tropical que sous climat tempéré.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filières/grandes_cultures/EDC/edc_1_06_juil_2025.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 106, 01/07/2025, p. 3-4 (2)

réf. 326-078

Fertilité des sols : Le phosphore en agriculture biologique

DUPUY Laura

Le phosphore est un élément essentiel au développement des végétaux. Cependant, tout le phosphore présent dans le sol n'est pas sous une forme assimilable par les végétaux et le phosphore est très peu mobile. Le réseau mycorhizien vient en appui aux racines des plantes pour absorber plus de phosphore. Le manque de phosphore peut, en effet, limiter le développement des feuilles et des grains ; certaines espèces sont plus sensibles que d'autres : betterave, colza, pomme de terre, etc. En agriculture biologique, le phosphore est apporté dans le sol par des amendements et engrains organiques, voire minéraux (phosphate naturel) et par la restitution au sol de couverts végétaux. L'amélioration de la vie du sol (mycorhizes, vers de terre, etc.) rend le phosphore plus assimilable. Le projet PhosphoBio, piloté par Arvalis, a mesuré la fertilité en phosphore de parcelles bio, en grandes cultures et en prairies permanentes, dans 157 fermes réparties dans toute la France. En moyenne, les sols calcaires comprennent moins de phosphore, de même que les sols avec des rotations riches en légumineuses, probablement parce que les cultures de légumineuses sont moins fertilisées du fait de leur moindre besoin en azote.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/ProFilBio_n_25_web.pdf

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7520

PROFILBIO N° 25, 01/06/2025, p. 17-20 (4)

réf. 326-014

Guide pratique : Le compost de déchets alimentaires : Utilisation en agriculture biologique : pourquoi et comment ?

AGRIBIO RHÔNE & LOIRE

Ce guide, réalisé dans le cadre du projet MONA (Matières Organiques Non Agricoles), fournit une définition du compost de déchets alimentaires et du terme biodéchets. Sont ensuite détaillées les principales étapes du compostage de déchets alimentaires : Tri des biodéchets ; Préparation des matières premières et mélange ; Mise en andain ou en tas ; Aération – retournement – arrosage ; Maturation ; Criblage ; Conditionnement. L'utilisation en bio de ce compost et ses atouts sont également présentés. Pour finir, ce guide aborde les moyens de se procurer du compost de déchets alimentaires, que ce soit en le produisant soi-même ou en passant par des professionnels.

<https://agribio-rhone-loire.fr/wp-content/uploads/guide-pratique-compost-de-dechets-alimentaires-mona-2025-vf-web.pdf>

2025, 9 p., éd. AGRIBIO RHÔNE & LOIRE

réf. 326-053

Le phosphore : mobiliser les analyses et les bilans pour gérer la fertilisation

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le phosphore est un élément essentiel pour les végétaux, comme l'azote et la potasse. En bio, les apports passent par des amendements organiques ou des phosphates naturels, ces derniers étant peu efficaces. Le projet Phosphobio, terminé en 2024, a développé des stratégies de fertilisation adaptées au bio. En cas de manque de phosphore, les rendements baissent, sans symptômes particulièrement visibles. Il est donc utile de surveiller régulièrement les teneurs dans les sols. Certaines cultures sont plus exigeantes que d'autres en phosphore : luzerne, colza, betterave, pomme de terre. Le maïs grain a des besoins faibles, mais exporte une grande quantité de phosphore des sols. La restitution de couverts végétaux permet d'apporter du phosphore assimilable au sol. Les différents apports organiques sont à réfléchir en fonction des besoins en azote et en phosphore de la culture suivante. Dans les systèmes autonomes en azote, basés sur les légumineuses, le risque de manque de phosphore est élevé. Améliorer la vie du sol, en particulier les mycorhizes, permet de faciliter la disponibilité du phosphore pour les végétaux.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filières/grandes_cultures/EDC/edc_105_mai_2025.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 105, 01/05/2025, p. 4-7 (4)

réf. 326-108

Use of recycled phosphorus products in organic farming in EU member states: Theoretically supported but practically restricted

L'utilisation de produits à base de phosphore recyclé en agriculture biologique dans les États membres de l'UE : soutenue en théorie, mais limitée dans la pratique

MAGAYA S. / REIMER M. / METSON G.S. / ET AL.

Pour la durabilité de l'agriculture biologique, les politiques publiques mettent l'accent sur le besoin de développement de cycles de nutriments plus efficents. Le Pacte Vert pour l'Europe vise à porter la part des surfaces agricoles biologiques à 25 %. Il inclut, notamment, la proposition d'utiliser un plus grand nombre de produits à base de phosphore recyclé. Suite à un changement réglementaire, la struvite (minéral phosphaté) est autorisée en agriculture biologique depuis 2023. Cette étude explore l'influence des politiques, des technologies et des instruments financiers sur la disponibilité, l'accessibilité et l'adoption de la struvite issue des eaux usées en agriculture biologique. L'étude s'appuie sur des approches qualitatives, à l'échelle systémique, pour analyser l'ensemble des maillons de la filière phosphore recyclé. L'étude a révélé une absence de risque perçu en matière d'approvisionnement en phosphore pour l'agriculture bio dans l'Union Européenne. Alors que la réglementation encadre les intrants en agriculture biologique, l'adoption de produits phosphatés recyclés par les agriculteurs dépend de la garantie de qualité et du coût des produits. L'étude a identifié différentes formes d'interventions politiques pouvant favoriser l'usage de phosphore recyclé.

<https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2025.102881>

FOOD POLICY N° Volume 134, 01/07/2025, p. 1-11 (11)

rég. 326-114

Production Végétale Grandes Cultures

Blé tendre bio : volumes et qualité à un prix stabilisé

RIVRY Christine

La campagne de blé tendre bio 2025, en France, a profité d'un printemps chaud, sec et ensoleillé. Les récoltes de blé bio ont été plutôt satisfaisantes, atteignant 285 000 t, soit + 40 % par rapport à la saison précédente. Le groupe bio Intercéréales-Terres Univia évalue les utilisations de blé bio en meunerie à 187 000 t sur la saison 2025-2026. Concernant la qualité, une enquête de France-Agrimer-Arvalis montre une bonne qualité : poids spécifique à 78,4 kg/hL ; taux de protéines à 10,8 % et qualité boulangère moyenne à 253/300. Les prix du blé meunier bio se maintiennent autour de 440-450€/t.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 7 (1)

rég. 326-125

Les cahiers techniques 2025 des Chambres d'agriculture : Cahier technique Grandes cultures

CHAMBRES D'AGRICULTURE

A l'occasion du salon Tech&Bio 2025, les Chambres d'agriculture ont publié leurs Cahiers techniques. Dans ce Cahier technique dédié aux grandes cultures, 5 sujets sont abordés : intérêts des mycorhizes et leviers favorisant leur présence dans le sol ; fertilisation des cultures par des apports directs de légumineuses en couvert ; réduction du labour en cultures bio (essais menés dans le Calvados) ; implantation d'un maïs sans labour après prairie ; l'héliothis, un ravageur du pois chiche qui s'installe en Occitanie.

2025, p. 14-21 (8), éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 326-118

Carthame

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le carthame, aussi nommé safran des teinturiers, est une plante méditerranéenne oléagineuse, proche du chardon. Le carthame apprécie des températures élevées, de 20 à 35 °C. Son système racinaire très profond (jusqu'à 2 m) le rend adapté aux sols secs et pauvres ; c'est pourquoi il est placé en fin de rotation. Le carthame est semé au printemps, sur un sol propre, à la dose de 60 graines/m². C'est une culture sensible aux adventices et un passage de herse étrille est conseillé 3 jours après le semis, ainsi que plusieurs binages. Les récoltes sont effectuées entre août et septembre, en général pour un rendement de 5 à 15 q/ha en Bourgogne-Franche-Comté. Plusieurs valorisations sont possibles : teinture avec les fleurs, graines pour l'alimentation humaine, graines pour l'huile, etc. Néanmoins, les débouchés ne sont pas encore suffisamment développés en Bourgogne-Franche-Comté.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filières/grandes_cultures/EDC/edc_107_sept_2025.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 107, 01/09/2025, p. 1-3 (3)

réf. 326-109

Comment valoriser les associations céréales/protéagineux quand on ne possède pas d'élevage ?

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

En grandes cultures biologiques, les associations céréales/protéagineux présentent de nombreux avantages agronomiques, et ce d'autant plus dans un contexte de changement climatique : utilisation des ressources (eau, nutriments, lumière) et rendement global améliorés, résistance aux maladies et compétitivité vis-à-vis des adventices accrues... Si, en élevage, ces mélanges peuvent être utilisés directement pour le troupeau, en fourrages ou en concentrés, la valorisation dans les exploitations sans élevage pose plus de questions. A travers des enquêtes auprès de neuf collecteurs, cet article fait le point sur les possibilités de valorisation qui se présentent aux agriculteurs et sur les critères qui sont alors à respecter : composition du mélange, tri, stockage...
https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filières/grandes_cultures/EDC/edc_106_juil_2025.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 106, 01/07/2025, p. 1-3 (3)

réf. 326-077

Grandes cultures : La paille de chanvre, est-ce un levier pour l'avenir des fermes bio ?

LESAGE Gaëtan

Dans le Morbihan, une quinzaine de fermes bio cultivent du chanvre, pour la graine. La paille de chanvre n'est pas encore très bien valorisée, alors qu'elle pourrait répondre à une demande locale. Le chanvre est une culture intéressante agronomiquement : diversification dans la rotation, fort recouvrement du sol, ameublement de la structure du sol, etc. Le chanvre est semé en mai, en général après une céréale, et il est récolté en septembre. Il n'a pas de besoins importants, ni pour la gestion des adventices, ni pour la protection phytosanitaire. Les graines sont valorisées en alimentation humaine ; la paille peut être valorisée en textile ou dans le bâtiment comme matériau d'isolation. La collectivité de Baud Communauté a mis en place un projet de structuration de filière « paille de chanvre », avec différents acteurs locaux (producteurs, entreprises du bâtiment, architectes, etc.). Le projet a mis en avant les besoins de regrouper les acteurs, de sensibiliser les acteurs du bâtiment et de relocaliser les ateliers de transformation.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 314, 01/09/2025, p. 26-27 (2)

réf. 326-102

Le Lin fibre : Une culture adaptée à la Bretagne

EVENAT Yann

En France, le lin bio représente 1% des surfaces de lin fibre, soit 1 700 ha en 2024. Les rendements en bio sont légèrement inférieurs, mais la qualité est aussi bonne, voire meilleure. Le lin est une culture qui demande peu d'azote et qui est un bon précédent dans les rotations (reliquats et structure du sol). En revanche, c'est une culture sensible à l'enherbement et à la sécheresse. La période de retour du lin dans la rotation est de 6 ans. En bio, il est conseillé d'utiliser des semences tolérantes aux principales maladies : oïdium, fusariose, brûlure. En Bretagne, la seule structure qui valorise le lin bio est Teillage de Bretagne. En moyenne, les charges en lin bio s'élèvent à 1010 €/ha, pour une marge brute variable (de 190 à 5 155 €/ha), en fonction du prix de l'étope et de la filasse. La Chambre d'agriculture de Bretagne édite un Bulletin de santé du végétal dédié à la culture du lin.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 314, 01/09/2025, p. 24-25 (2)

réf. 326-101

Préconisations d'embavlement pour la récolte 2026

INTERBIO OCCITANIE

InterBIOOccitanie a édité deux tableaux qui indiquent, pour chaque grande culture bio régionale (céréales, oléoprotéagineux), des préconisations pour la mise en culture en 2025, pour l'alimentation humaine et pour l'alimentation animale ; avec les cultures à développer car le marché est porteur, les cultures à maintenir et les cultures à diminuer du fait d'un marché encombré. Les pertes de surfaces bio en Occitanie ont entraîné des difficultés chez des opérateurs régionaux par manque de volumes disponibles.

<https://www.gab65.com/wp-content/uploads/2025/11/embavlement-2026.pdf>

2025, 3 p., éd. INTERBIO OCCITANIE

réf. 326-095

Paysan-créateur de MHB : Pop-Orvilliers, premier blé tendre panifiable par et pour les bio

RIVRY Christine

La Ferme d'Orvilliers, en Eure-et-Loir, produit des grandes cultures bio sur 50 ha et comprend un atelier de fabrication de pain. Les gérants de la ferme ont cherché à développer leur propre variété de blé, afin de répondre à leur besoin de panification, en conditions 100 % bio. Un programme de sélection a été monté : Select-Orvilliers. Ce projet a permis d'aboutir à la création, en 2024, de la variété Pop-Orvilliers, un blé tendre panifiable, particulièrement adapté à la panification au levain. Il s'agit du premier MHB (matériel hétérogène biologique) notifié en France. Cette variété présente une forte diversité génétique et peut s'adapter à de nombreuses conditions pédo-climatiques. La variété est d'ailleurs actuellement testée au sein du réseau de criblage variétal Expébio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 161, 01/09/2025, p. 34-35 (2)

réf. 326-002

Le portrait du mois : GAEC de Bodinel : Eclats de lentilles

LEDREUX Amandine

Dans les Côtes d'Armor, le GAEC de Bodinel produit, sur 70 ha, en bio, une diversité de cultures : céréales (blé, épeautre, seigle, etc.), légumineuses pour l'alimentation humaine (lentilles vertes, lentilles corail, lentillons rosés, etc.) et oléagineux (colza, cameline). Une partie de la production est transformée sur place : graines décortiquées, huiles, etc. Une des associés du GAEC a intégré un groupe local de femmes agricultrices pour lutter contre le sexisme. La lentille est une production innovante dans les Côtes d'Armor ; sur le GAEC, la production de lentilles vertes atteint 1,5 tonne, vendue à 7 €/kg environ. La lentille nécessite un tuteur pour être cultivée (orge de printemps, par exemple), ce qui implique une étape de tri après la récolte. Pour cela, le GAEC utilise un trieur toboggan, moins rapide qu'un trieur à table densimétrique, mais également moins coûteux. Concernant le stockage, certains produits sont séchés (par de l'air chaud provenant d'une chaudière au bois ou avec un séchoir à gaz) et les légumineuses sont stockées en big bags avec injection de CO2. Les produits sont commercialisés en circuits courts : vente directe à la ferme, marchés, magasin spécialisé, etc.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 314, 01/09/2025, p. 18-19 (2)

réf. 326-038

Produire du chanvre à actifs en AB

FUSCIEN Anne-Laure

Le chanvre contient naturellement des composés actifs, dont le THC, une substance stupéfiante et illégale selon la législation française, ainsi que le CBD, une substance autorisée. Depuis un changement de la réglementation en 2021, il est possible de cultiver du chanvre à actifs (aussi nommé chanvre CBD ou chanvre bien-être), qui contient une faible quantité de THC (< 0,3 %), mais dont les fleurs et les feuilles sont récoltées pour le CBD. L'Association française des producteurs de cannabinoïdes (AFPC) vise à structurer la filière chanvre CBD française. Le chanvre est une plante assez rustique qui est seulement sensible aux sols insuffisamment aérés. Seules les variétés certifiées et inscrites au catalogue peuvent être implantées, de préférence

avec un semis et un élevage des plants en serre. La plantation est effectuée en général en juin, sur un sol humide et au moins à 12°C. L'irrigation de la culture est conseillée. Le chanvre est assez couvrant, sans sensibilité spécifique aux adventices. Différents bioagresseurs sont à surveiller : les noctuelles, le botrytis ou encore les limaces et escargots. A partir du mois de juillet, il est nécessaire d'éliminer manuellement les fleurs mâles (sexage). La récolte a lieu entre septembre et octobre, en général manuellement. Ensuite, l'étape de séchage peut être plus ou moins mécanisée (ventilateur, déshumidificateur, etc.). Différents types de produits finis peuvent être commercialisés : fleurs séchées, tisanes, baumes, etc. Après la récolte, il est obligatoire de mesurer le taux de THC dans ses productions de chanvre. Plusieurs témoignages illustrent ce document.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=219727

BULLETIN TECHNIQUE AGRICULTURE BIOLOGIQUE N° 46, 01/09/2025, p. 1-14 (14)
réf. 326-016

Rallye grandes cultures bio en Vendée : Comment réduire le temps de travail ? ; Binage et déchaumage : Robots et tracteur autonomes en action

POUPEAU Jean-Martial

Le rallye grandes cultures bio, en Vendée, est un événement professionnel annuel organisé par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. L'édition 2025 s'est focalisée sur l'optimisation du temps de travail, en s'appuyant sur l'analyse d'une exploitation-type de grandes cultures bio. Plusieurs leviers ont été identifiés : modifier l'assolement (ajouter du blé de printemps, de la lentille et du lin graine, qui sont implantés en février-mars pour réduire la charge de travail en avril-mai) ; prendre en compte le temps de travail dans le calcul de la marge nette ; remplacer le tournesol par de la luzerne implantée sur 2 ans (si les débouchés existent) ; déléguer (embauche de saisonniers) les tâches peu qualifiées (par exemple, la surveillance des levées contre les oiseaux) ; choisir la Cuma pour le semis et le binage (prestation facturée entre 141 et 152 €/ha par la Cuma présente à l'événement). La Cuma de la Concorde regroupe 28 adhérents et adhérentes, en Vendée. Cette Cuma encadre un système de banque de travail, qui permet de donner et de recevoir du temps de travail entre adhérents, sans échange monétaire. Durant le rallye, des démonstrations d'outils ont été effectuées : le robot bineur et semeur Farmdroïd FD20, le porte-outils de binage Orio de Naïo et le tracteur autonome T2 d'AgXeed.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 161, 01/09/2025, p. 28-33 (6)

réf. 326-001

Tri des céréales : Travailler en collectif : Un résultat gagnant

GUEGUEN Clara / ROLLAND Céline / EVENAT Yann

En grandes cultures, le tri et le stockage des grains sont des étapes-clés pour optimiser la qualité, et donc la valeur ajoutée, des récoltes, et ce d'autant plus en agriculture biologique. En France, plusieurs initiatives collectives se sont mises en place pour permettre aux agriculteurs d'accéder aux outils nécessaires. Agribio Rhône et Loire, par exemple, a accompagné un collectif pour le dimensionnement, technique mais aussi économique, d'outils de tri et de stockage dédiés. En Bretagne, la coopérative Les Greniers Bio d'Armorique suit la qualité des récoltes de ses adhérents à chaque étape, afin de trouver la valorisation la plus adaptée à chacun des lots

produits. Pour finir, un agriculteur morbihannais ayant investi dans un nettoyeur séparateur explique sa démarche.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 313, 01/07/2025, p. 24-25 (2)

réf. 326-088

Production Végétale Jardinage

Le brocolelli

MATHIAS Xavier

Le brocolelli est un navet au cycle rapide, se cultivant en automne et au début du printemps et se consommant cru ou cuit. Cet article partage des conseils concernant le repiquage et la lutte contre les ravageurs de ce légume (altises et pucerons cendrés). Une sélection de variétés de brocolelli est également incluse.

QUATRE SAISONS (LES) N° 273, 01/07/2025, p. 44-46 (3)

réf. 326-048

Préparer la terre au potager

LECLERC Blaise

Blaise Leclerc, docteur en agronomie et jardinier depuis 40 ans, spécialisé dans les relations entre l'agriculture et l'environnement, et auteur de nombreux ouvrages sur le jardinage bio, apporte des conseils pour travailler le sol de son jardin dans le respect de ses habitants, de soi (son dos...), et de la planète (sans machine thermique). Sont présentés, dans cet ouvrage, des techniques et des outils à utiliser pour travailler la terre en douceur, pour rendre son sol plus facile à travailler, voire même pour ne plus travailler le sol (mise en place d'une prairie, occultation, lasagnes, buttes).

2025, 108 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 326-066

Production Végétale Maraîchage

Outils de planification en maraîchage diversifié

SYMBIOSE

En maraîchage diversifié, un tableau de planification est essentiel pour organiser la mise en place des productions, afin d'anticiper et de réduire la charge mentale. Cette planification intègre plusieurs enjeux : économique et commercial (anticiper les charges, anticiper les commandes, avoir des produits toute l'année, etc.), organisationnel (optimiser la surface sous serre, organiser et planifier le travail, etc.) et agronomique (planifier les cultures dans l'espace, assurer la qualité des rotations, gérer la fertilité des sols, etc.). Différents outils d'aide à la planification existent, avec des caractéristiques diverses (type de production intégrée, prix de l'outil, possibilité de créer des itinéraires techniques, possibilité de concevoir un plan de culture, etc.). Dans cet article, 6 outils sont présentés : Elzeard, Ouvre ta ferme, Qrop, Brinjal, Mesclun, Tableur excel.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 314, 01/09/2025, p. 22-23 (2)

réf. 326-040

Les cahiers techniques 2025 des Chambres d'agriculture : Cahier technique Maraîchage

CHAMBRES D'AGRICULTURE

A l'occasion du salon Tech&Bio 2025, les Chambres d'agriculture ont publié leurs Cahiers techniques. Dans ce Cahier technique dédié au maraîchage, 5 sujets sont abordés : gestion des pucerons par l'implantation de plantes de services ; adaptation de la production de laitue au changement climatique, dans les Pays de la Loire ; plantation de courges sur couvert végétal vivant, en alternative au paillage ; effets du maraîchage sur sol vivant, à partir des données du GIEE « Optimisation des pratiques MSV en Nord Isère » ; le projet Autope, sur les exosquelettes et la pénibilité physique en maraîchage.

2025, p. 22-29 (8), éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 326-119

Projet de recherche : Persyst maraîchage : Le bilan final en vidéo

SYMBIOSE

La Frab Bretagne, en partenariat avec la station expérimentale Awen Bio et les 4 Gab bretons, a porté le projet Persyst, qui étudie la fertilité de fermes maraîchères diversifiées en Bretagne. Pendant 5 ans, le projet a conduit un essai sur le site Awen Bio et 10 fermes ont été suivis. Deux leviers ont été testés sur la station expérimentale : fertilisation avec de la matière végétale fraîche et réduction du travail du sol. Sur les fermes, de nombreux leviers ont été suivis : apport d'herbe, introduction de prairies dans les rotations, etc. Neuf vidéos ont été produites pour valoriser les résultats du projet.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 314, 01/09/2025, p. 4 (1)

réf. 326-036

Produire de la biodiversité en plus de ses légumes, pilier du projet « La Ferme qui prend racines »

BARRIER-GUILLOT Alexandre / VOLAY Lucile

"La Ferme qui prend racines" est une ferme maraîchère bio, dans le Puy-de-Dôme, créée en 2023. Elle comprend 5 ha, dont 0,13 ha sous abris, 0,4 ha de légumes de plein champ, 2 ha de pâtures et le reste non cultivé. Les pâtures sont utilisées pour nourrir des ânes, formés à la traction animale. Sur la SAU non cultivée, des aménagements ont été mis en place pour favoriser la biodiversité : des haies, des fossés, des ronciers, etc. La biodiversité cultivée est également développée : large diversité d'espèces et de variétés, variétés population, engrains verts nectarifères, bandes fleuries au bord des planches, etc. La ferme s'est appuyée sur le soutien de structures locales, telles que la LPO, la Mission Haies AuRA ou encore un groupe local Paysans de Nature.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7558

LA LUCIOLE N° 47, 20/03/2025, p. 10-12 (3)

réf. 326-018

Produire soi-même ses plants de patates douces

GRANDGUILLOT Julien

La patate douce est une culture maraîchère qui se développe de plus en plus en bio, en gamme d'automne et d'hiver. Pour sécuriser la production et réduire les charges, il est conseillé de produire ses propres plants de patates douces. Seule la variété Beauregard est libre de droit pour être multipliée. Les plants sont produits à partir de tubercules du stock de la saison précédente. Les tubercules sont mis en pot, en janvier, sur une table chauffante avec un thermostat à 19°C. Les premières pousses apparaissent en février et sont bouturées dans des plaques alvéolées profondes, pour favoriser l'élongation racinaire. L'achat de 600 plants en mini-mottes est estimé à 378 €, soit 0,30 €/kg de récolte ; en comparaison, l'autoproduction de 768 plants (avec une marge de production) coûte 118 €, soit 0,10 €/kg de récolte.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/ProFilBio_n_25_web.pdf
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7522

PROFILBIO N° 25, 01/06/2025, p. 21-24 (4)

réf. 326-015

Recherche maraîchage : Awen bio : Une plateforme d'expérimentation aux mains des producteurs

ADAMKO-SEVESTRE Andrea

Dans le Finistère, Awen bio est une plateforme d'expérimentation dédiée au maraîchage bio. Elle est portée par le Grab et pilotée avec l'Itab, la Frab Bretagne et Agrosemens. La plateforme organise régulièrement des portes ouvertes et elle est impliquée dans plusieurs commissions légumes locales. Awen bio est également engagée dans différents projets de recherche et développement, dont 4 démarrés en 2025 : Multiflora, sur la filière fleurs coupées ; NewDIL, sur les interactions entre légumes et arbres fruitiers pour la gestion des ravageurs ; Disrup, pour l'élaboration d'outils d'aide à la surveillance sanitaire des cultures ; Parici en Bio, sur les stratégies de réduction de l'usage du cuivre. Alterspino et Persyst sont deux projets terminés,

dont les résultats sont disponibles. Autre projet : X-P@irs met en avant des pratiques agroécologiques au travers d'échanges entre pairs. En outre, la plateforme développe des variétés de légumes bio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 314, 01/09/2025, p. 16-17 (2)

rég. 326-037

Production Végétale Petits Fruits

Retour sur un événement inspirant pour la culture de petits fruits

BONHOMME Pauline / DESANLIS Myriam / MIETTE Marc / ET AL.

Agribio Rhône & Loire, le Gabb Anjou et le GIE Fruits rouges du Velay ont coorganisé le colloque national petits fruits 2024, dans le Rhône. L'événement a accueilli 160 personnes et a proposé différents ateliers et conférences. Plusieurs thèmes ont été abordés. Le coléoptère *Byturus*, ravageur du framboisier, peut être géré avec des piégeages précoce. Les acariens de type eriophyide peuvent provoquer de gros dégâts. En fraises, les punaises *Lygus* et les thrips peuvent être contrôlés par la présence de bandes fleuries. En petits fruits rouges, maintenir la qualité des sols est un facteur d'adaptation au changement climatique : la matière organique facilite la rétention d'eau, la lutte contre l'érosion, les mycorhizes facilitent l'absorption des nutriments, etc. L'intégration de matière organique dans les sols est, en outre, un moyen de fixer du carbone et de lutter contre le changement climatique. Dans le Rhône, le GAEC Là-Haut sur la Montagne est une ferme bio spécialisée en petits fruits. La ferme comprend 2 ha de cultures, situés à 850 m d'altitude. 40 % des fruits sont commercialisés en frais et 60 % sont transformés ; les produits sont commercialisés en circuits courts. La ferme pratique un désherbage mécanique en fraises et développe le paillage naturel en alternative au plastique.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7559

LA LUCIOLE N° 47, 20/03/2025, p. 16-19 (4)

rég. 326-019

Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales

Les clés pour créer un atelier PPAM : Installation ou diversification

PAUPE Youri

En France, les surfaces cultivées en PPAM bio ont triplé entre 2010 et 2020, et représentent à présent 20 % des surfaces de PPAM françaises. Ce dossier thématique fait le point sur la production et la commercialisation des PPAM, ainsi que sur la réglementation les concernant. Le dossier présente les critères pouvant influencer le choix des espèces et des variétés cultivées, tels que les débouchés commerciaux, les opportunités techniques, la tolérance aux ravageurs et aux maladies, ou encore la composition des huiles essentielles. Il est recommandé d'anticiper avant la plantation de PPAM afin d'assurer des conditions de culture optimales. Des conseils

sont également fournis concernant le chantier de plantation, les coûts d'implantation à l'hectare et la gestion de l'enherbement (utilisation de herses étrilles, de doigts Kress, de lames Bathelier...). Pour finir, ce dossier est complété par une description des opérations de récolte pour la distillation et pour l'herboristerie, ainsi que par une présentation de la conservation par séchage, des méthodes d'extraction des principes actifs (dont la distillation) et de la conservation des huiles essentielles.

<https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/04/MAJ-2025-Dossier-thematique-Les-cles-pour-monter-un-atelier-de-PPAM.pdf>

2023, 11 p., éd. BIO 46

réf. 326-055

Plantes à parfum, aromatiques et médicinales : Le désherbage se diversifie

COISNE Marion

L'Iteipmai (Institut des plantes à parfum, aromatiques et médicinales) a présenté différents travaux lors d'une journée portes-ouvertes sur son site expérimental, en Maine-et-Loire. De nombreux essais concernent la gestion des adventices, dont le projet Ho'ppam'alt. En menthe poivrée, l'utilisation d'un paillage de miscanthus a été favorable au développement de la menthe, tout en contrôlant les adventices. En camomille, deux méthodes semblent efficaces : binage et pose d'un géochanvre. Dans le cadre du projet Adhemar, d'autres méthodes ont été testées : semis sous sable via du papier ensemencé ; semis et binage par un robot Farmdroid équipé de couteaux. Le projet Sparo (2024-2027) travaille notamment sur le rendement de la camomille et sur la qualité de son huile essentielle.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 161, 01/09/2025, p. 40-42 (3)

réf. 326-004

Surfaces PPAM nationales : Données 2024

COËT Jennifer

En 2024, en France, les surfaces bio de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) ont gagné environ 10 000 hectares par rapport à 2023, passant de 17 242 ha (certifiés et en conversion) à 27 230 ha. Ce boom de conversions s'explique largement par la mise en culture de coriandre, portée par les aides à la conversion bio en Occitanie. Les PPAM bio concernent 5678 exploitations. Les évolutions de surfaces de plusieurs plantes en agriculture biologique (lavande et lavandin, sauges, thym, origan, camomille...) sont présentées.

HERBA BIO N° 54, 01/07/2025, p. 2 (1)

réf. 326-073

Production Végétale Protection Phytosanitaire

La carie du blé : état des lieux de la résistance variétale

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

La carie commune du blé est une maladie fongique qui touche les grains, surtout rencontrée en bio du fait de l'absence de traitements chimiques. La maladie entraîne des pertes importantes (jusqu'à 40 %) et des déclassements, les grains malades ne pouvant pas être valorisés en meunerie. La carie se dissème très rapidement, notamment dans le cas d'utilisation de semences fermières. En cas d'infestation, il est conseillé de ne pas semer une espèce sensible (blé et épeautre) pendant 5 à 10 ans sur la parcelle. En bio, il existe peu de moyens de traitement : le vinaigre blanc, le Cerall et la farine de moutarde (le CopSeed n'est plus utilisable depuis 2024), qui sont utilisés pour traiter les semences. En stratégie préventive, l'utilisation de variétés résistantes peut être efficace, telles que Arezzo, Florence Aurore, Sankara, Aligator, etc.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filières/grandes_cultures/EDC/edc_105_mai_2025.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 105, 01/05/2025, p. 3-4 (2)

réf. 326-107

Contre les ravageurs des salades : Favoriser les auxiliaires déjà présents

COISNE Marion

Attirer et installer durablement des insectes auxiliaires prédateurs et parasitoïdes permet de réguler les populations de ravageurs en maraîchage. Le projet Efficace, auquel participent notamment le CTIFL et le Grab, vise à identifier les meilleures conditions d'installation de ces auxiliaires : implantation de plantes nectarifères et/ou pollinifères pour attirer les auxiliaires adultes ; implantation de plantes banques, dont le rôle est d'attirer des proies inoffensives pour nourrir les larves d'auxiliaires, avant l'arrivée des insectes ravageurs (de préférence au moins un mois plus tôt). Dans le cas de la laitue, plusieurs plantes ont montré de bons résultats : achillée millefeuille et coriandre pour attirer les syrphes ; mélilot officinal et tanaisie pour attirer les punaises prédatrices orius et les chrysopes ; l'ortie, le pissernit ou encore la tanaisie comme plante banque. Le Grab a également mené des essais en salades sous abris. En Isère, la ferme maraîchère bio de Fontanil-Cornillon, dirigée par Laurent Naselli et Aude Hardy, comprend 7 ha, dont 8 000 m² de salades ; du seigle est semé sous les abris pour jouer le rôle de plante banque. Un encart s'intéresse à un autre essai mené par le Grab, sur la variété Trophy en mâche, qui présente de bons résultats.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 161, 01/09/2025, p. 36-38 (3)

réf. 326-003

Impacts socio-économiques de la limitation ou du retrait des produits phytosanitaires à base de cuivre en agriculture : Avis de l'Anses ; Rapport d'expertise collective

ANSES

L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a mené une analyse des impacts socio-économiques d'une limitation ou d'un retrait des produits phytosanitaires à base de cuivre, en agriculture (bio et conventionnelle). En effet, la substance active « composés du cuivre » est candidate à la substitution en France, à cause de son risque d'écotoxicité. L'étude a identifié les différents usages actuels du cuivre et a défini des cas d'étude principaux (notamment les filières pommes, vigne et pommes de terre). Plusieurs alternatives (techniques et stratégiques) ont été analysées et des scénarios de mise en place de ces alternatives ont été élaborés. Selon cette étude, un retrait rapide du cuivre aurait des impacts économiques majeurs, avec néanmoins des sensibilités variables entre filières. L'agriculture biologique est particulièrement dépendante au cuivre. Certaines filières ont déjà enclenché une transition et pourraient assumer une réduction des doses maximales ; par exemple, la filière pommes de terre en bio pourrait accepter une diminution des doses de cuivre à 2 kg/ha/an. L'Anses estime que les données technico-économiques disponibles, analysées dans cette étude, ne sont pas suffisantes pour porter des conclusions définitives et nécessitent un approfondissement. Néanmoins, l'étude conclut, dès à présent, sur le besoin d'accompagner les filières pour une réduction de l'usage du cuivre, en particulier en bio, et sur la nécessité d'échanger efficacement entre les différents acteurs (production, recherche, politique, etc.).

<https://www.anses.fr/sites/default/files/ASE2022-AUTO-0038-RA.pdf>

2025, 256 p., éd. ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)

rég. 326-103

Melon : De nouvelles solutions contre le mildiou

BARGAIN Véronique

En culture de melons de plein champ, le mildiou est de plus en plus problématique. En bio, la protection repose sur le sulfate de cuivre (bouillie bordelaise) et sur le soufre. En 2023 et 2024, l'Acpel a testé des produits de biocontrôle. Trois d'entre eux, autorisés en bio, semblent prometteurs : Axpera (Amoéba), à base de lysat d'amibes d'Aix-les-Bains ; Kitae (Green impulse) et Charge (Adama) à base de Chitosan. Ces produits sont à positionner en préventif. Un autre moyen de lutte est d'anticiper les risques d'attaques de mildiou. Le projet Prems (2025-2027) a pour objectif de mettre à jour les modèles de prévision du risque épidémiologique pour le mildiou et la bactériose en melon.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 460, 01/05/2025, p. 22-23 (2)

rég. 326-094

Les noctuelles défoliatrices en cultures légumières

SICAIRE Sylvie / VOELTZEL Benoît

Les noctuelles sont des espèces de papillons dont les chenilles consomment les feuilles et les fruits de différents légumes (tomates, poivrons, choux, etc.). Les noctuelles ont différents modes de vie : polyphages (dégâts sur plusieurs légumes) ou spécialistes d'une culture ; sédentaires ou migratrices. Ces papillons sont actifs la nuit et 1 à 3 générations peuvent se

succéder par an. Ce document présente, avec leurs caractéristiques et des photos, différentes noctuelles particulièrement problématiques en Nouvelle-Aquitaine : l'autographa gamma, l'helicoverpa armigera, la lacanobia oleracea, la chrysodeixis chalcites et la spodoptera exigua. Le piégeage sexuel est une méthode efficace pour suivre les populations de noctuelles et anticiper la mise en place de protections. Le BSV (Bulletin de santé du végétal) Nord Nouvelle-Aquitaine intègre les résultats de piégeages du réseau. Différentes stratégies de protection sont présentées : réduction des zones de pontes (élimination des déchets, destruction des stades hivernants, etc.), limitation des entrées de noctuelles (plants sains, fermeture des ouvrants la nuit), traitement par la bactérie Bacillus thuringiensis (Bt).

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/publiction_bio_Maraichage/MARAICHAGE_AB_NOC_TUELLES_JUIN_2025_3.pdf

BULLETIN TECHNIQUE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N° 45, 01/06/2025, p. 1-12 (12)

réf. 326-081

Note sur le statut du cuivre en vigne en France : Octobre 2025

INSTITUT FRANÇAIS DE LA VIGNE ET DU VIN (IFV) / ITAB / CHAMBRES D'AGRICULTURE / ET AL.

Ce document sur le cuivre a été co-rédigé par plusieurs organismes : IFV, Itab, Chambres d'agriculture et la Chambre d'agriculture de Gironde, Vignerons bio Nouvelle-Aquitaine, Fnab et France Vin Bio. Il dresse un point sur les AMM (Autorisations de Mise sur le Marché) et leur ré-examen, mi-2025, par l'ANSES et indique quelles conditions d'AMM sont mises en place pour les deux spécialités qui ont reçu un renouvellement de leur autorisation (augmentation des zones non traitées aquatiques, cadence d'utilisation supérieure à 7 jours...). Par ailleurs, fin juillet 2025, un règlement d'exécution européen (n° 2025/1489) a prorogé l'approbation du cuivre de 42 mois (soit jusqu'au 31/06/2029). Un tableau présente la liste des spécialités commerciales à base de cuivre qui sont autorisées sur la vigne en France (nom commercial, forme de cuivre, formulation, n°AMM, concentration en cuivre, dose d'homologation...).

<https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2025/10>Note-de-synthese-cuivre-octobre-2025.pdf>

2025, 5 p., éd. IFV (Institut français de la vigne et du vin) / ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 326-140

Panique sur menthe & co

JULLIEN Jérôme

Cet article indique comment lutter, de manière préventive et curative, contre les principaux ennemis des lamiacées : rouille de la menthe, pourriture des racines et du collet, chrysomèle américaine, aphrophores, cercopes et cicadelles. Un autre problème, moins fréquent, est aussi abordé : la bactériose à Xylella fastidiosa. Un encart informe qu'il vaut mieux proscrire les sols très argileux ou glaiseux pour les lamiacées, qui redoutent l'humidité persistante au pied.

QUATRE SAISONS (LES) N° 273, 01/07/2025, p. 24-25 (2)

réf. 326-047

Spécialités à base de cuivre : le grand nettoyage de l'Anses

ROSE Frédérique

En mai et juillet 2025, l'Anses a évalué 34 demandes d'autorisations de mise sur le marché de spécialités à base de cuivre, dont certaines très utilisées en bio. 17 spécialités ont été totalement retirées et 8 ne sont plus utilisables en vigne mais le restent en arboriculture et en maraîchage. 15 spécialités cupriques sont en attente d'évaluation en Italie et pourraient ensuite, si elles sont autorisées, être utilisées en France. Par ailleurs, pour les spécialités qui n'ont pas été renouvelées, elles restent utilisables jusqu'à fin 2027.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 7 (1)

réf. 326-124

La terre de diatomée, un levier pour lutter contre les insectes au stockage

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

La terre de diatomée est une substance active insecticide qui est utilisable en bio. C'est une poudre issue d'une roche sédimentaire, la diatomite, qui comprend des fossiles de microalgues très riches en silice. La terre de diatomée est utilisée pour assainir les bâtiments d'élevage et protéger les stocks de culture. L'effet insecticide de la terre de diatomée provient de sa forte teneur en dioxyde de silicium (SiO_2), qui tue les insectes par contact. Elle détruit spécifiquement la cuticule des insectes, elle n'est pas toxique pour les humains ni les animaux, mais elle peut être irritante pour les voies respiratoires. Certains insectes sont plus sensibles que d'autres (silvains, charançons, etc.) et l'effet est plus efficace en conditions sèches. En prévention, sur un lot de céréales, la dose homologuée est de 2 kg/t, 1 fois par an. Cependant, la terre de diatomée pouvant réduire le poids spécifique des grains, il est conseillé de ne traiter que les couches inférieures et supérieures du lot. Pour désinsectiser un bâtiment, la dose homologuée est de 10 g/m², 1 fois/an ; l'application s'effectue en poudrage (avec un atomiseur), en pulvérisation ou via la ventilation. Dans le cas d'un silo vide, il vaut mieux effectuer l'application un mois avant la réception de la récolte.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filières/grandes_cultures/EDC/edc_1_07_sept_2025.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 107, 01/09/2025, p. 5-6 (2)

réf. 326-111

Production Végétale Sol

Fertilité des sols : Expérimentation d'épandage de sable calcaire sur une parcelle décarbonatée

GARAUX Martin

Pour maintenir une bonne activité biologique dans les sols acides, il est nécessaire d'apporter du calcaire, soit par un chaulage sous forme de poudre, soit par un apport de sables calcaires grossiers. Des analyses ont été menées sur une ferme de polyculture-élevage et de maraîchage,

dans la Drôme, dont les rendements étaient faibles, avec une présence de ray grass et de chardon et un sol sensible à l'érosion. Les observations de terrain suggéraient que les sols étaient décarbonatés, diagnostic confirmé par une analyse de sol avec la méthode Hérody. Pour améliorer les sols, du sable local a été apporté. Il est conseillé de choisir un sable riche en calcaire (au moins 80 %), avec une granulométrie variée (petits et gros grains), pour un épandage de 10 t/ha tous les 10 ans. Le prix du sable en carrière est de 16 €/t, soit un coût de 1520 € HT pour 50 t, livraison comprise. L'épandage coûte 270 €/ha en prestation ou 30 €/ha en propre.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7557

LA LUCIOLE N° 47, 20/03/2025, p. 6-8 (3)

réf. 326-017

Sol tassé : décompacter ou fissurer ?

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Face à une situation de tassement du sol, il convient d'agir afin de ne pas laisser la compaction perdurer et entraîner des conséquences sur les fertilités chimique, physique et biologique du sol. Plusieurs possibilités s'offrent alors aux agriculteurs. Cet article apporte un éclairage sur les différences entre décompactage et fissuration. Le décompactage permet un travail plus en profondeur, parfois nécessaire en cas de défaut profond. Il sera plus perturbateur pour le sol, avec un possible brassage des horizons selon les socs utilisés. La fissuration entraîne moins de bouleversements et réalise surtout un travail vertical. Généralement, c'est la profondeur à laquelle il est nécessaire de travailler le sol qui déterminera le choix de l'outil.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filières/grandes_cultures/EDC/edc_06_juil_2025.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 106, 01/07/2025, p. 5-6 (2)

réf. 326-079

Thé de compost, avec ou sans sucre ?

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le thé de compost est un extrait liquide de compost mûr, que ce soit du compost végétal, du compost de fumier ou du lombricompost. L'extrait est infusé dans de l'eau tiède (20 à 25°C), puis enrichi avec différents nutriments (sucre, mélasse, etc.), dans l'objectif de stimuler l'activité microbienne (bactéries, champignons, nématodes auxiliaires, etc.). Le thé de compost est utilisé comme un biostimulant : les utilisateurs de thé de compost estiment que ce produit stimule la vie du sol, protège les racines et préserve les feuilles contre certaines maladies. Néanmoins, il existe peu de données scientifiques qui valident ces effets. En 2022, dans la Nièvre, des essais de thé de compost, menés sur triticale et blé, n'ont pas montré d'effets significatifs. L'efficacité du thé de compost pourrait être variable selon sa qualité (notamment s'il est oxygéné) et selon la qualité du sol. D'autres essais, notamment en grandes cultures, sont nécessaires pour valider ou non l'intérêt de ce traitement.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filières/grandes_cultures/EDC/edc_07_sept_2025.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 107, 01/09/2025, p. 3-4 (2)

réf. 326-110

Production Végétale Viticulture

2024 : Une campagne viticole de nouveau marquée par une forte pression maladies

MAILLE Eric

En viticulture bio, certaines pratiques culturales permettent de se protéger de la pression des maladies. Les années douces et humides, comme en 2024, sont particulièrement favorables aux maladies fongiques. En début de saison, il est conseillé de bien entretenir le dessous de rang (tonte, broyage, etc.) : une végétation trop dense maintient l'humidité, favorable aux champignons, et limite l'efficacité des traitements par pulvérisation. L'enherbement de l'inter-rang pose les mêmes enjeux, mais dans une moindre mesure. L'épamprage et le relevage de la vigne doivent être effectués suffisamment tôt, avant les premières pluies, afin de limiter la proximité de la vigne avec le sol (les spores de mildiou étant présentes dans le sol). L'effeuillage permet d'aérer les vignes, mais demande beaucoup de main d'œuvre ; il n'est donc envisageable que sur les parcelles les plus sensibles ou pour une valorisation spécifique. Le rognage des vignes, sur les rameaux verts, peut être effectué de manière précoce lors des années à forte pression fongique. Le suivi de laousse des vignes est primordial pour effectuer les bonnes actions au bon moment ; par exemple, la chute des capuchons floraux est une période particulièrement sensible pour la vigne, après laquelle il faut renouveler rapidement les traitements.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/2024-une-campagne-viticole-de-nouveau-marquee-par-une-forte-pression-maladies/>

LETTRE FILIÈRES FNAB - VITICULTURE N° 23, 01/12/2024, p. 1-8 (8)

réf. 326-035

Focus : Flavescence dorée

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

La flavescence dorée est une jaunisse de la vigne, contagieuse et incurable. Cette maladie, qui circule dans la sève, est transmise par un insecte vecteur, la cicadelle *Scaphoïdeus titanus*. C'est une maladie de quarantaine, qui fait l'objet d'une lutte réglementée et obligatoire. Les vignes infectées présentent des feuilles décolorées, enroulées et craquantes ; les baies flétrissent. La cicadelle de la flavescence dorée mesure entre 1 et 5 mm et présente 2 points noirs sur l'abdomen ; elle s'observe sur la face intérieure des feuilles. Différents leviers, dont certains obligatoires, permettent de réduire le développement de la maladie : prospection collective dans les vignes, arrachage des ceps malades, formation des salariés, signalement des cas de maladie à la Fredon, etc. Dans les périmètres de lutte obligatoire, il est possible d'utiliser l'insecticide naturel Pyrévert (issu de chrysanthème), selon les modalités indiquées par la Fredon.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 12, 27/05/2025, p. 5-8 (4)

réf. 326-105

La baisse de l'EBE varie selon les régions

REUSSIR VIGNE

En France, en viticulture, l'excédent brut d'exploitation a diminué en 2023, en conventionnel comme en bio. Après des années avec un EBE bio supérieur à l'EBE conventionnel, l'écart est, depuis 2022, en défaveur du bio. Cependant, les situations sont plus variables en conventionnel (taille des exploitations très variée) qu'en bio, et l'EBE moyen par hectare est proche pour les deux modes de production.

REUSSIR VIGNE N° 327, 01/04/2025, p. 8 (1)

réf. 326-093

Les cahiers techniques 2025 des Chambres d'agriculture : Cahier technique Viticulture

CHAMBRES D'AGRICULTURE

A l'occasion du salon Tech&Bio 2025, les Chambres d'agriculture ont publié leurs Cahiers techniques. Dans ce Cahier technique dédié à la viticulture, 3 sujets sont abordés : le projet Pepvitibio a pour objectif de structurer la filière de production de plants greffés-soudés de vignes bio ; plusieurs projets visent à développer les associations vigne et élevage, pour l'enherbement, les ravageurs ou pour une diversification commerciale ; le projet Ecophyto Survapi 2 a étudié les interactions entre apiculture et vignobles, dans la Drôme.

2025, p. 36-41 (6), éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 326-121

Dossier : Capteurs, OAD : Mieux détecter pour mieux traiter

DELBECQUE Xavier

Avec les risques liés aux maladies qui semblent augmenter sur la vigne, plusieurs outils technologiques peuvent venir en aide aux viticulteurs : outils pour la détection précoce des maladies (capteur embarqué de Greenshield pour détecter l'installation du mildiou, caméras Chouette avec analyse d'images) ; outils d'aide à la décision pour l'analyse de risques de maladies (mildiou, oïdium, black-rot...) ; pièges à insectes connectés pour suivre les vols de vers de la grappe, cicadelles... ; utilisation de l'IA pour les prévisions météorologiques (encore à améliorer pour avoir une bonne efficacité sur le terrain). A noter que des chiens entraînés pour la détection des pathogènes de la vigne pourraient être très efficaces (essais aux Etats-Unis).

REUSSIR VIGNE N° 327, 01/04/2025, p. 34-41 (8)

réf. 326-091

Vins bio : feu vert pour la désalcoolisation

DE NADAILLAC Clara

Le règlement délégué de la Commission européenne autorisant le vin bio désalcoolisé est paru au Journal officiel, le 26 février 2025. Il autorise deux techniques : l'évaporation et la distillation.

REUSSIR VIGNE N° 327, 01/04/2025, p. 11 (1)

réf. 326-092

Focus : des oiseaux pour limiter les populations de chenilles phytophages

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

De nombreux oiseaux consomment des insectes et leurs larves, représentant ainsi, notamment, des auxiliaires non négligeables dans la lutte contre les chenilles phytophages en viticulture. Bien que le sujet soit encore assez méconnu, plusieurs études, répertoriées dans un tableau, ont permis de renseigner le potentiel de certains oiseaux dans la régulation de divers ravageurs.
LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 17, 01/07/2025, p. 4-5 (2)

réf. 326-076

Les vignes en terrasses, une solution en forte pente

CLODORÉ Brieg

AgriBio Rhône & Loire et le Syndicat mixte des rivières du Beaujolais ont organisé une journée technique sur les pratiques de vignes en terrasses, dans le Beaujolais. Dans cette zone viticole, plus de 800 ha sont sur des pentes de plus de 30 %. Sur ces sols, le taux d'érosion moyen en viticulture est de 12 t/ha/an. Deux domaines avec terrasses sont présentés. Le premier domaine comprend 22 ha, dont 8 ha convertis en bio en 2023. Une parcelle de 0,9 ha, initialement avec une pente de 40%, a été terrassée en 2017, pour un coût compris entre 10 000 et 15 000 €. La terrasse s'est stabilisée définitivement après 3 ans, notamment grâce à l'enherbement interrangs. Le deuxième domaine, membre du groupe Dephy viti bio, comprend 15 ha, dont la moitié en pente. Pour s'adapter à la problématique de l'érosion des sols, 65 % des parcelles sont en terrasses, pour un coût de 10 000 €/ha. Les vignes sont étroites, à 7 500 ceps/ha. Les gérants du domaine observent moins d'érosion et estiment que les vendanges sont moins pénibles grâce aux terrasses.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/les-vignes-en-terrasses-une-solution-en-forte-pente/>

LETTRE FILIÈRES FNAB - VITICULTURE N° 23, 01/12/2024, p. 1-4 (4)

réf. 326-033

Viticulture : Le projet zéro black-rot

BURGUN Xavier

Le black-rot est une maladie fongique de la vigne, qui attaque l'ensemble de ses organes verts, parfois jusqu'à la destruction totale des grappes. En bio, il existe peu de solutions de traitement, à part les produits à base de cuivre. Le projet « Zéro Black-Rot », piloté par l'IFV et INRAE, vise à identifier et à développer des biosolutions contre cette maladie fongique. Une vingtaine de produits utilisables en bio ont été testés en laboratoire, avant d'être validés sur des micro-placettes de vigne. Les soufres mouillables et les fongicides cupriques confirment leur efficacité, partielle, contre le black-rot. De plus, les hydrogénocarbonates de potassium et de sodium, dont l'Armicarb, ont montré de bonnes performances.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/ProFilBio_n_25_web.pdf
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7523

PROFILBIO N° 25, 01/06/2025, p. 8-10 (3)

réf. 326-012

Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique

Décrocher la (Demi-) Lune : Bilan après cinq ans d'installation maraîchère

CORNU Soazig

Damien Monnerie est installé, depuis 5 ans, en biodynamie, sur la ferme de la Demi-Lune (Ille-et-Vilaine), où il cultive une quarantaine de légumes dans plus de 200 variétés différentes, sur 1,5 ha et 2000 m² de serres et pépinière. Ses légumes sont actuellement vendus à une AMAP, à quelques restaurants et sur deux marchés, à Pocé-les-bois et à Vitré. La commercialisation représente, aujourd’hui, 20 % du temps de travail de l’équipe, composée, en 2024, de deux personnes en CDI intermittent, d’un saisonnier et de quelques extras. Le maraîcher suit ses volumes de ventes afin de savoir quels légumes sont économiquement intéressants. Cela lui a permis de remarquer que près de la moitié du chiffre d’affaires correspond à ce qui est produit sous serres et que 20 % des légumes représentent 80 % du CA. Les plants sont, aujourd’hui, produits à 100 % sur la ferme, ce qui ne demande pas beaucoup plus de travail et qui se révèle plus pratique au niveau de l’organisation (anticiper, suivre le calendrier biodynamique...). Dans ses cultures, le maraîcher utilise du compost de bouse Maria Thun, de la bouse de corne, ainsi que de la silice de corne et il a implanté des engrains verts d’hiver dans ses parcelles. Il a également construit plusieurs outils lors de formations avec l’Atelier Paysan, tels qu’un broyeur à marteaux, une récolteuse-souleveuse, une herse étrille... Ses outils lui permettent de réduire la pénibilité du travail agricole.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 130, 01/06/2025, p. 14-17 (4)

réf. 326-044

Préparations, tisanes et cie - 2 : Les soins d’été

BAUDOIN Gauthier / CORNU Soazig / BOURGEOIS Maëva

En biodynamie, les soins estivaux des cultures reposent sur la silice de corne et sur des préparations de plantes. Cet article indique, pour chacune, le moment adéquat de son application, ainsi que ses bienfaits. La préparation, le brassage et la pulvérisation de la silice de corne sont décrits. Cette dernière agit sur la structuration des plantes et sur l’amélioration de la qualité alimentaire et de la capacité de conservation des fruits et légumes. En cas de fortes chaleurs, il est conseillé de se tourner vers la bouse de corne, la camomille matricaire et l’achillée millefeuille, tandis qu’en cas d’humidité, la reine des prés apportera des bénéfices intéressants, notamment en servant de régulateur cryptogamique contre le mildiou et le botrytis.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 130, 01/06/2025, p. 6-7 (2)

réf. 326-041

Entre lacs et montagnes, la biodynamie en Suisse romande

COZON Stéphane / HAAS Marion

L'Association romande de biodynamie (ARB) a été créée en 2009 et compte actuellement près de 170 membres, dont un tiers sont des professionnels, adhérents, pour la plupart, à Demeter. L'ARB utilise la langue francophone, à la différence de l'association suisse de biodynamie et de Demeter Suisse, qui existent depuis les années 1930, et qui utilisent principalement le suisse allemand. Cet article présente 3 domaines membres de l'ARB. Le domaine Pierre Fonjallaz abrite une activité viticole depuis 5 générations. Depuis sa transmission en 2000, le domaine s'est converti en bio, puis en biodynamie 15 ans plus tard. Pierre Fonjallaz se retirera de l'activité viticole après 2026, afin de retrouver un rythme et un volume de travail moins éprouvants physiquement. La Ferme du Salagnon cherche l'autonomie en ayant une grande diversité d'activités, qui sont toutes certifiées Demeter : élevage de vaches, de brebis, de dindons, d'oies, de canards, de poules, de chèvres et d'ânes, viticulture, ainsi que culture d'orge, d'avoine, de chanvre et de safran. La Cave des Saules a la double activité viticole et arboricole à laquelle s'est ajouté l'élevage de brebis rustiques, de poules et de cochons. Des ruches sont également présentes sur le domaine. L'agriculteur de La Cave des Saules a également créé Les Pères Fruitart, une structure de transformation fruitière, pour sa propre récolte et celles d'autres producteurs.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 130, 01/06/2025, p. 18-23 (5)

rég. 326-045

Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques

En Maine-et-Loire, à la découverte des semences paysannes

DENIS Michel / LECOURBE Jean-Louis / MALINGE Guy / ET AL.

En février 2025, des membres des Ami.e.s de la Conf 49 se sont réunis autour de la thématique des semences paysannes et de leur reproduction. Sur la ferme qui les accueillait, à Briollay (49), sont sélectionnées - par sélection massale -, produites et vendues plus de 120 variétés de 40 espèces différentes. L'objectif est de maintenir l'homogénéité de variétés adaptées au contexte local, donc certaines sont anciennes. En Afrique, le maintien de semences paysannes est essentiel, voire indispensable dans certaines communautés agricoles, comme en témoigne un producteur de semences à la retraite ayant beaucoup voyagé.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 418, 01/07/2025, p. 19 (1)

rég. 326-080

Vie Professionnelle Conversion

Témoignage conversion : Itinéraire de conversion du lycée agricole de Cibeins pour un avenir durable de la ferme

OGERON Flora

En 2025, la ferme du Lycée agricole de Cibeins (dans l'Ain) a terminé sa conversion en bio. La ferme comprend 140 ha de prairies et de cultures, un troupeau de 70 vaches laitières et une centaine de brebis charollaises. Avant la conversion, la ferme était déjà engagée dans le réseau Dephy Fermes et dans une MAEC de réduction de l'usage des pesticides. En même temps que la conversion en bio, la ferme a développé son autonomie, notamment en transformant les anciennes cultures de vente en cultures fourragères : mûteil (orge + pois fourrager, par exemple) et augmentation de la surface en luzerne. Concernant la conduite des troupeaux, certaines modifications ont été apportées : les veaux sont alimentés avec du lait de la traite ; le troupeau de brebis a été réduit ; un protocole de vaccinations a été mis en place, etc. Cette évolution de la ferme, fruit d'une décision collective au sein du lycée, s'appuie sur les réseaux bio : le programme ResAB ou encore le groupe de fermes de lycées agricoles en lait bio de la région AuRA.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7560

LA LUCIOLE N° 47, 20/03/2025, p. 20-21 (2)

réf. 326-020

Vie Professionnelle Etranger

Commerce équitable et bio : Un duo en plein essor en Allemagne

ECOZEPT

En Allemagne, le commerce équitable n'est pas régulé par la loi, mais par des ONG ou des entreprises, qui présentent différents « labels » de commerce équitable et leurs cahiers des charges. Ce secteur étant ainsi mal défini, il est difficile d'avoir une idée claire de la taille de ce marché. Selon les estimations, ce marché reste bien moins important que celui du bio : 17 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour le bio et 2,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires estimé pour le commerce équitable, en 2024, en Allemagne. Une forte convergence entre bio et commerce équitable est tout de même observée. Par exemple, 86 % des produits de GEPA, distributeur de produits équitables le plus important en Allemagne, sont également labellisés bio.

BIO LINEAIRES N° 119, 01/07/2025, p. 21 (1)

réf. 326-059

Fiche technique : Engrais de ferme et de recyclage en agriculture biologique : Guide sur les directives de Bio Suisse

BÖHLER Daniel / NIGGLI Jeremias

Pour couvrir les besoins de leurs cultures en éléments nutritifs, les fermes biologiques, et en particulier celles ne produisant pas elles-mêmes d'engrais de ferme (grandes cultures, maraîchage...), peuvent recourir à des engrais de ferme ou de recyclage (digestats, composts de déchets verts, sous-produits de l'épluchage de légumes, etc.) venus de l'extérieur de l'exploitation. Certaines normes et réglementations sont à respecter. Dans cette fiche technique, et après quelques rappels de définitions et de principes généraux sur l'adaptation de la fertilisation aux conditions locales, le FiBL rappelle les exigences de Bio Suisse relatives aux reprises et aux cessions d'engrais de ferme et de recyclage. Des exemples pratiques viennent illustrer ces aspects réglementaires.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1826-engrais-recyclage.pdf>

2025, 16 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 326-075

Le marché bio aux USA : complexe mais toujours stratégique

DENAN Jean-Marc

Dans cet article, un avocat spécialisé en droit douanier et commercial fait le point sur les mesures Trump concernant les tarifs sur les exportations vers les Etats-Unis. Il aborde également des dispositions envisageables pour préserver les exportations futures, répartir la surtaxe...

BIO LINEAIRES N° 119, 01/07/2025, p. 23 (1)

réf. 326-060

Vie Professionnelle Politique Agricole

Biocontrol : IFOAM Organics Europe Position Paper

Biocontrôle : Document de positionnement d'IFOAM Organics Europe

IFOAM - ORGANICS EUROPE

En 2025, la Commission européenne a présenté sa Vision pour l'agriculture et l'alimentation, un plan pour la durabilité du secteur agricole européen. Dans cette vision, la Commission a annoncé qu'elle fournirait une définition des substances actives de biocontrôle et qu'elle introduirait la possibilité pour les Etats membres d'accorder des autorisations provisoires pour les produits phytopharmaceutiques contenant ces substances. Dans ce contexte politique, IFOAM Organics Europe propose des recommandations sur le thème du biocontrôle. Tout d'abord, IFOAM OE rappelle qu'un système de production végétale sain dépend de plusieurs éléments, dans le cadre d'une stratégie globale (rotation des cultures, variétés, etc.), et pas uniquement des outils de biocontrôle. IFOAM OE formule ensuite huit recommandations sur le biocontrôle : adopter une définition du biocontrôle ; adapter l'autorisation des substances actives utilisées en biocontrôle au niveau de l'UE, en tenant compte de leurs caractéristiques uniques ; améliorer la législation relative à l'autorisation des produits de biocontrôle au niveau national et accélérer leur adoption en agriculture biologique ; soutenir les institutions pour une

meilleure mise en œuvre des mesures existantes ; faciliter l'utilisation des macrobiotiques (auxiliaires de culture invertébrés) en Europe ; reconnaître l'intérêt sociétal du soutien au biocontrôle; reconnaître les faiblesses des mécanismes du marché et soutenir l'adoption des produits de biocontrôle ; combler les lacunes identifiées par le secteur biologique grâce à la recherche et au financement public des outils de biocontrôle.

https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2025/05/IFOAMEU_Policy_Biocontrol_Position-Paper_202505.pdf

2025, 10 p., éd. IFOAM ORGANICS EUROPE

réf. 326-085

Crise de l'agriculture biologique française : conjoncturelle ou structurelle ? : L'enjeu de la compétitivité : Rapport n° 24091-P

BERLIZOT Thierry / RONCERAY Claude

Face à la crise qui a frappé l'agriculture biologique, il est nécessaire de prévoir, au-delà des réponses conjoncturelles, des solutions plus structurelles visant à améliorer la compétitivité de la bio, en particulier sur le marché intérieur français. L'augmentation des aides à la production et le cadrage plus strict des allégations environnementales et de santé devraient être associés à une action sur l'aval de l'agriculture (où un faible nombre d'acteurs jouent un rôle déterminant). Ce rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) recommande : - Une structuration de l'agriculture biologique sur le modèle des organismes de défense et de gestion des autres signes de qualité et d'origine, à tous les niveaux géographiques, distincte de l'Etat (réforme de la gouvernance et des missions de l'Agence BIO) et bien articulée avec les interprofessions agricoles ; - Un pilotage de l'Etat par des objectifs stratégiques (réduction des risques et des pollutions liés aux pesticides et aux engrains de synthèse), avec une PAC qui doit créer des écarts assez importants de financement pour être incitatifs en faveur des pratiques durables, dont l'AB ; - Une responsabilisation des intermédiaires, avec une réglementation contraignante ; - Un maintien d'actions conjoncturelles pour faire face aux aléas que les systèmes d'assurance ne peuvent pas couvrir, et pour pérenniser l'appareil de production bio, dont la soutenabilité doit s'apprécier sur le long terme ; - L'amélioration continue du cahier des charges bio, en lien avec les professionnels, pour intégrer les attentes liées au développement durable et encourager une déclinaison régionale et territoriale du logo AB-France. Le CGAAER préconise la mise en place d'un nouveau plan d'action en faveur de l'AB, avec comme cible pertinente à long terme, non pas l'augmentation de la SAU bio, mais l'accroissement de la compétitivité relative de l'AB vis-à-vis de l'agriculture conventionnelle, qui permettra de développer la production, la transformation et l'alimentation bio, pour répondre aux marchés locaux, nationaux et internationaux.

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/152283>

2025, 73 p., éd. CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES RURAUX (CGAAER)

réf. 326-130

Vie Professionnelle Réglementation

Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council amending Regulation (EU) 2018/848 as regards certain production, labelling and certification rules and certain rules on trade with third countries

Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le Règlement (UE) 2018/848 en ce qui concerne certaines règles de production, d'étiquetage et de certification, ainsi que certaines règles relatives aux échanges avec les pays tiers

COMMISSION EUROPÉENNE

Dans le cadre du changement de législation et du passage de l'équivalence à la conformité pour les aliments biologiques produits hors de l'Union Européenne, la Cour de Justice de l'Union Européenne a estimé qu'il fallait différencier, auprès des consommateurs, les produits biologiques qui respectent pleinement les règles de production et de contrôle de l'Union et ceux qui respectent des règles équivalentes à ces règles de l'Union. Il s'avérait aussi nécessaire de laisser du temps aux pays-tiers pour passer d'un système d'équivalence à un système de conformité, afin d'éviter des ruptures d'approvisionnement dans le système alimentaire européen. De plus, il semblait nécessaire d'apporter des ajustements ciblés à certaines règles de production, afin de créer un cadre réglementaire plus efficace, plus efficient et plus convivial. Cette proposition aborde ainsi plusieurs éléments (systèmes de contrôle des pays-tiers, utilisation du logo pour les produits importés, conversion et âge d'abattage pour les volailles, traitements vétérinaires, etc.), tout en préservant les principes de l'agriculture biologique.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:52025PC0780>

2025, 22 p., éd. COMMISSION EUROPÉENNE

réf. 326-150

BRÈVES

Révision du règlement bio européen : Une proposition contenue pour la FNAB

La FNAB salue la publication par la Commission européenne de neuf modifications ciblées du règlement (UE) n° 2018/848 sur l'agriculture biologique. Cette révision limitée, conforme aux positions défendues par la FNAB et IFOAM Organics Europe, préserve l'exigence du cahier des charges bio. Elle comporte toutefois des reculs préoccupants pour les productions de volailles biologiques, qui appellent une vigilance accrue dans la suite des négociations européennes :

- La limitation de l'accès à l'extérieur pour les jeunes volailles ;
- La suppression du seuil maximal de 1 600 m² pour les bâtiments de volailles de chair.

Pour la suite du processus législatif en 2026, la FNAB appelle le Gouvernement et les eurodéputés à maintenir le cadre de propositions publiées par la Commission Européenne en retirant les reculs en matière de productions de volailles afin de préserver un cadre européen protecteur pour toutes les filières biologiques.

Lien : <https://www.fnab.org/revision-du-reglement-bio-europeen-une-proposition-contenue-rassurante-fidele-aux-principes-de-la-bio-mais-des-alertes-majeures-sur-les-volailles/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 17 décembre 2025

Avenir de l'Agence BIO

La suppression de l'Agence BIO serait de nouveau envisagée dans le cadre des travaux gouvernementaux sur la simplification de l'action publique. Une feuille de route transmise début décembre à la ministre de l'Agriculture évoque notamment un rapprochement ou une intégration de l'Agence BIO au sein de FranceAgriMer, ainsi que des transferts de missions vers l'INAO. Dans ce contexte, un amendement examiné en nouvelle lecture du projet de loi de finances propose la suppression de la subvention pour charges de service public de l'Agence BIO.

Pour la filière bio, l'Agence BIO est un outil public structurant : pilotage du Fonds Avenir BIO, production de données de référence, information et visibilité du bio auprès des citoyens.

Source(s) : La Maison de la Bio, Janvier 2026

Réaction de la FNAB à la possible suppression de l'Agence BIO

La FNAB, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, exprime sa vive inquiétude face aux informations récentes évoquant, à nouveau, une possible suppression de l'Agence BIO. Une telle décision fragiliserait le développement et la promotion de l'agriculture biologique qui sort à peine de deux années de crise.

La volonté du gouvernement de supprimer l'Agence BIO surprend d'autant plus qu'elle contredit les analyses et décisions publiques antérieures. En 2024, l'État a, en effet, renouvelé, pour cinq ans, le contrat d'objectifs et de performance de l'Agence BIO, reconnaissant la pertinence de ses missions. La Cour des Comptes appelait, par ailleurs, dès 2022, non pas à supprimer l'Agence, mais à la renforcer.

Pour la FNAB, aucune évaluation sérieuse ne vient aujourd'hui justifier un démantèlement qui relèverait d'économies de court terme, aux conséquences durables et coûteuses pour la collectivité. La FNAB appelle le gouvernement et les parlementaires à renoncer au démantèlement de l'Agence BIO, pour maintenir l'AB dans une dynamique positive.

Lien : <https://www.fnab.org/la-suppression-de-lagence-bio-un-contresens-economique-et-politique/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 16 janvier 2026

Déréglementation des OGM / NTG : Le Conseil de l'UE adopte le texte

Pour Inf'OGM, un pas de plus a été franchi dans la déréglementation des OGM / NTG. Les États membres ont adopté, à la majorité qualifiée, le 19 décembre, la proposition de la Commission européenne qui invisibilise les OGM (inquiétudes sur la traçabilité, l'étiquetage et la brevetabilité des nouveaux OGM de catégorie 1). Le texte de déréglementation des OGM / NTG est désormais entre les mains des euro-député·es qui devront se prononcer début 2026.

Lien : <https://infogm.org/majorite-qualifiee-au-conseil-de-lunion-europeenne-pour-dereglementer-de-nombreux-ogm/>

Source(s) : Inf'OGM et IFOAM France, Décembre 2025

Le Conservatoire du littoral et la FNAB s'allient pour développer l'agriculture biologique

Le Conservatoire du littoral et la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB) ont annoncé, le 18 décembre 2025, la création d'un partenariat stratégique pour accélérer le développement de l'agriculture biologique sur les espaces littoraux et lacustres français. Cette collaboration vise à accompagner la transition agroécologique des territoires tout en préservant durablement les paysages et la biodiversité côtière.

Lien : <https://www.fnab.org/le-conservatoire-du-littoral-et-la-fnab-sallient-pour-developper-lagriculture-biologique/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 18 décembre 2025

Jeu sérieux Insta'Lap sur les systèmes cunicoles agroécologiques

Ce jeu sérieux, destiné aux futurs éleveurs de lapins, conseillers agricoles et étudiants des secteurs de l'élevage et de l'agriculture durable, vise à accompagner la transition des systèmes d'élevage cunicoles. Il s'agit d'un jeu de simulation permettant aux joueurs de concevoir un système d'élevage désirable pour eux et acceptable pour la société.

Conçu dans le cadre des projets VALPRAAE et PANORAMA et bien qu'axé sur l'élevage cunical, l'outil a été pensé pour nourrir plus largement la réflexion sur la conception de systèmes d'élevage agroécologiques.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/installap-outil-innovant-conception-systemes-cunicoles-agroecologiques>

Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 17 décembre 2025

Paiement des dérogations en agriculture biologique

Dans le cadre actuel de restrictions budgétaires pour l'INAO et de contraction de ses ressources humaines, le Conseil Permanent de l'INAO a pris la décision, le 11 juillet 2025, de rendre payants les services individuels rendus par l'établissement, à la hauteur des coûts supportés pour l'instruction de ces dossiers. Ce nouveau dispositif est entré en vigueur le 1er janvier 2026 et concerne notamment certaines dérogations individuelles prévues par le règlement européen pour la production en agriculture biologique R(UE) n°2018/848.

Sont exclues de la procédure de paiement : l'introduction d'animaux non-biologiques pour cause de mortalité élevée (maladies (FCO, DNC...) par exemple) ; l'utilisation d'aliments non-biologiques pour cause d'aleas climatiques ; l'écornage des animaux ; l'utilisation de semences et de plants conventionnels non-traités (ces dérogations étant gérées au travers d'une plateforme dédiée « semences-et-plants-biologiques »).

Le montant par demande de dérogation déposée est fixé à 30 € HT (soit 36 € TTC, pour une TVA à 20%).

Lien : <https://www.inao.gouv.fr/actu-paiement-derogations-AB>

Source(s) : <https://www.inao.gouv.fr>, Décembre 2025

Suspension de l'importation d'aliments contenant des résidus de pesticides interdits

Par un arrêté du 5 janvier 2026, publié au Journal officiel du 7 janvier, le gouvernement français annonce la suspension de l'importation et de la mise sur le marché de certaines denrées alimentaires provenant de pays tiers contenant 5 types de résidus de pesticides interdits dans l'Union européenne. Les substances visées par cet arrêté – carbendazime, mancozèbe, glufosinate, bénomyl et thiophanate-méthyl – sont clairement préoccupantes sur le plan sanitaire. Elles sont classées par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) ou l'EFSA comme Cancérogène Mutagène ou Reprotoxique (CMR) et/ou perturbateur endocrinien.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/residus-pesticides-arrete/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 8 janvier 2026

Nouveaux projets METABIO d'INRAE

6 nouveaux projets ont été retenus par METABIO d'INRAE et démarrent en janvier 2026 :

- Cococultures vise à co-expérimenter les associations de cultures de légumes pour favoriser la productivité, les services écosystémiques et la transition vers l'AB ;
- Irribio vise à mieux caractériser les pratiques d'irrigation en AB ;
- Bio-Pact propose une approche participative pour co-concevoir des systèmes AB : vers une meilleure coordination des acteurs de la production et de la transformation ;
- Carlocc porte sur la caractérisation des races locales face au changement climatique ;
- Diversibio porte sur les trajectoires de diversification des systèmes arboricoles pour une conversion en AB ;
- Biozen propose de viser la neutralité carbone et d'améliorer le bien-être des porcs bio et la qualité des viandes en combinant non-castration et éco-formulation.

Source(s) : La gazette de METABIO n°21, Décembre 2025

Programme européen Biogreenet sur les serres biologiques

Les 16 partenaires de 11 pays (dont le CTIFL et le FiBL Suisse) se sont réunis, lors de la réunion de lancement de ce programme, les 4 et 5 décembre 2025, à Fürstenfeldbruck, en Allemagne, pour planifier les premières étapes de cette initiative financée par Horizon Europe.

Biogreenet – « Boosting Innovation in Organic Greenhouses via stronger networks » (Stimuler l'innovation dans les serres biologiques grâce à des réseaux plus solides) – est une nouvelle initiative européenne visant à renforcer la production biologique sous serre en comblant les lacunes en matière de connaissances, en encourageant l'innovation et en partageant les meilleures pratiques avec les producteurs et les conseillers. Grâce à des plateformes numériques, à la diffusion des meilleures pratiques et à la collaboration entre les parties prenantes, le projet soutient des systèmes de serres durables et compétitifs à travers et au-delà de l'Union Européenne. Le projet (2025-2029) est coordonné par Naturland.

Lien : <https://fructidor.com/fr/news/news-detail/8c95ceda-1447-4041-93dd-2685cb6ca9f0>

Source(s) : <https://fructidor.com>, 18 décembre 2025

Évaluation du Programme national pour l'alimentation et du Programme nationale nutrition santé

Dans la perspective de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat, l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) ont évalué les deux programmes en vigueur : le 3ème Programme national pour l'alimentation et le 4ème Programme national nutrition santé. Cette évaluation vise à éclairer les prochaines programmations en analysant les réalisations antérieures au regard d'enjeux sanitaires, économiques et sociaux majeurs, tout en intégrant mieux la dimension environnementale et climatique.

Dans les mesures préconisées dans cette évaluation, figure le renforcement du soutien public à l'agriculture biologique en :

- Mettant en cohérence toutes les mesures de soutien public, notamment les aides à la conversion et les aides au maintien pour atteindre à minima les indicateurs prévus par des dispositions législatives (surface agricole cultivée et achats dans la restauration collective sociale et commerciale) ;
- Favorisant la consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique par un taux de TVA réduit et par l'attribution de bonifications pour les bénéficiaires de dispositifs monétarisés d'aide alimentaire.

Lien : <https://igas.gouv.fr/evaluation-du-programme-national-pour-lalimentation-et-du-programme-nationale-nutrition-sante>

Source(s) : <https://igas.gouv.fr>, 10 décembre 2025

La FNAB lance le Pacte Bio Municipales 2026

À l'approche des élections municipales de 2026, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) lance le Pacte Bio et appelle les candidat·es à s'engager en faveur de l'agriculture biologique autour de 5 actions concrètes concernant l'eau et les captages, la restauration collective, la santé des femmes enceintes, le foncier et l'économie circulaire (tri des biodéchets). La FNAB déploie un dispositif national avec un espace Internet dédié au Pacte Bio, un espace de signature en ligne, une valorisation sur les réseaux sociaux. Ce dispositif vise à outiller les candidat·es, à renforcer la lisibilité de leurs engagements et à nourrir le débat public local autour des enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux.

Lien : <https://www.fnab.org/pacte-bio-municipales-2026-engagez-vous-pour-plus-de-bio-dans-vos-campagnes/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 13 janvier 2026

Natexbio devient La Maison de la Bio

La fusion de Natexbio et de La Maison de la Bio vient d'être officialisée. « Les nouveaux statuts ont été déposés », confirme Claire Dimier-Vallet, la déléguée générale de La Maison de la Bio.

Lien : <https://www.plan-bio.info/natexbio-devient-la-maison-de-la-bio/>

Source(s) : <https://www.plan-bio.info>, 8 janvier 2026

Campagne de promotion européenne des produits de qualité

En 2026, la Commission européenne allouera 205 millions d'euros au cofinancement d'activités de promotion des produits agroalimentaires durables et de haute qualité de l'UE au sein de l'Union européenne et dans le monde. Les appels à propositions seront lancés le 22 janvier 2026 (un pour les programmes simples et un pour les programmes multiples).

Comme les années précédentes, une partie de ce budget est spécifiquement consacrée aux programmes biologiques, avec un total d'environ 26 millions d'euros réservés aux programmes axés sur le bio.

Lien : https://rea.ec.europa.eu/funding-and-grants/promotion-agricultural-products-0_en

Source(s) : IFOAM Organics Europe, Janvier 2026

Conférences Natexpo 2025

Les conférences du salon Natexpo 2025 (30 novembre – 2 décembre 2025, à Paris), qui se sont tenues sur la scène principale, sont disponibles en replay. Elles s'inscrivent dans plusieurs focus : fruits et légumes, santé globale, restauration hors domicile et innovation (Trophées Natexpo).

Lien : <https://natexpo.com/replay-des-conferences-natexpo-2025/>

Source(s) : Salon Natexpo, Décembre 2025

TARIFS DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Pour tout service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Nous vous remercions de ne pas joindre le paiement à votre bon de commande. ABioDoc vous adressera une facture et vous pourrez alors procéder au paiement :

- par chèque à l'ordre du « Régisseur d'ABioDoc »
- par virement bancaire

Services	Tarif général	Agriculteurs, Etudiants (sur justificatif)
Prêt d'ouvrage (forfait) :	8€	6€
Indemnité forfaitaire en cas de non-retour des ouvrages :		80€
Photocopies sur place (prix à la page) :		0,10€
Photocopies envoyées par La Poste (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs) :		2€ la première page et 0,30€ les suivantes
Articles envoyés par mail (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs)		0,55€ la première page et 0,30€ les suivantes
Téléchargement de certains documents de + de 2 ans (sauf tarif spécifique) sur la Biobase		gratuit sur la Biobase
Abonnement ou réabonnement au Biopresse version PDF : (11 N° par an)		gratuit (inscription sur ce site)

Pour vous abonner, rendez-vous sur : <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

Titre	Editeur principal	Informations éditeur principal	Pays
Guide de la flore adventice des champs cultivés & des jardins – 5ème édition	ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.acta.asso.fr Tél. : 01 81 72 17 00 editions@acta.asso.fr	FRANCE
Évaluation de la consommation des ménages en produits alimentaires biologiques au 1er semestre 2025	AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)	12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS http://www.agencebio.org Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45 contact@agencebio.org	FRANCE
Guide pratique : Le compost de déchets alimentaires : Utilisation en agriculture biologique : pourquoi et comment ?	AGRIBIO RHÔNE & LOIRE	Maison des agriculteurs, 234 Avenue du Général de Gaulle, 69 530 BRIGNAIS https://www.auvergnerhonealpes.bio Tél. : 04 72 31 59 99 contact.agribio@aurabio.org	FRANCE
Impacts socio-économiques de la limitation ou du retrait des produits phytosanitaires à base de cuivre en agriculture : Avis de l'Anses ; Rapport d'expertise collective	ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)	14 Rue Pierre et Marie Curie, 94 701 MAISONS-ALFORT CEDEX http://www.anses.fr/ Tél. : 01 49 77 13 50 - Fax : 01 49 77 26 26 questions@anses.fr	FRANCE
Les clés pour créer un atelier PPAM : Installation ou diversification	BIO 46	21 Rue Joachim Murat, 46 000 CAHORS https://www.bio46.fr/ Tél. : 07 81 35 12 96	FRANCE
Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council amending Regulation (EU) 2018/848 as regards certain production, labelling and certification rules and certain rules on trade with third countries	COMMISSION EUROPÉENNE	B-1049 BRUXELLES https://commission.europa.eu/index_fr Tél. : + 32 2 299 11 11	BELGIQUE

Crise de l'agriculture biologique française : conjoncturelle ou structurelle ? : L'enjeu de la compétitivité : Rapport n° 24091-P	CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES RURAUX (CGAAER)	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 251 Rue de Vaugirard, 75 732 PARIS CEDEX 15 https://agriculture.gouv.fr/thematiques/conseil-general-de-lalimentation-de-lagriculture-et-des-espaces-ruraux Tél. : 07 76 69 71 17	FRANCE
Des Solutions fondées sur la Nature : Une réponse aux défis environnementaux et sociétaux	ÉDITIONS QUAE	RD 10, 78 026 VERSAILLES CEDEX http://www.quae.com Tél. : 06 33 35 48 40	FRANCE
Préparer la terre au potager	ÉDITIONS TERRE VIVANTE	Domaine de Raud, 38 710 MENS http://www.terrevivante.org Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02 info@terrevivante.org	FRANCE
The 2023 European Union report on pesticide residues in food	EUROPEAN FOOD SAFETY AUTHORITY (EFSA)	Via Carlo Magno 1A, 43126 PARMA http://www.efsa.europa.eu Tél. : + 39 0521 036111	ITALIE
Fiche technique : Engrais de ferme et de recyclage en agriculture biologique : Guide sur les directives de Bio Suisse	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 info.suisse@fibl.org	SUISSE
Pourquoi soutenir et développer l'agriculture biologique sur votre territoire?	FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)	40 Rue de Malte, 75 011 PARIS http://www.fnab.org Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70	FRANCE
PFAS dans l'alimentation : Agir urgément	GÉNÉRATIONS FUTURES	179 Rue Lafayette, 75 010 PARIS http://www.generations-futures.fr Tél. : 01 45 79 07 59	FRANCE
Biocontrol : IFOAM Organics Europe Position Paper	IFOAM ORGANICS EUROPE	Rue Marie Thérèse 11, 1000 BRUXELLES https://www.organicseurope.bio/ Tél. : +32 2 280 12 23 info@organicseurope.bio	BELGIQUE

Note sur le statut du cuivre en vigne en France (Octobre 2025)	IFV (Institut français de la vigne et du vin)	Domaine de l'Espigette, 30 240 LE GRAU DU ROI http://www.vignevin.com/ Tél. : 04 66 80 00 20 institut@vignevin.com	FRANCE
Regards d'éleveurs et d'éleveuses laitiers bio : comment imaginer la ferme et le métier à l'horizon 2035 ?	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Regards croisés sur des filières bio : quel éclairage pour le lait bio en France ?	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Les chiffres clés de la bio en Occitanie en 2024	INTERBIO OCCITANIE	2 Avenue Daniel Brisebois, BP 82256 Auzerville, 31 322 CASTANET-TOLOSAN CEDEX https://www.interbio-occitanie.com/ Tél. : 05 61 75 42 84 contact@interbio-occitanie.com	FRANCE
Préconisations d'emblavement pour la récolte 2026	INTERBIO OCCITANIE	2 Avenue Daniel Brisebois, BP 82256 Auzerville, 31 322 CASTANET-TOLOSAN CEDEX https://www.interbio-occitanie.com/ Tél. : 05 61 75 42 84 contact@interbio-occitanie.com	FRANCE
Etude sur l'évolution des rendements en fruits et légumes frais issus de l'agriculture biologique	INTERFEL	97 Boulevard Pereire, 75 017 PARIS http://www.interfel.com/ Tél. : 01 49 49 15 15 infos@interfel.com	FRANCE

Le changement climatique : Données clés	MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE - COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	Service des données et études statistiques - Sous-direction de l'information environnementale, Tour Séquoia, 92 055 LA DEFENSE CEDEX http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr	FRANCE
Changement climatique : Nous ne sommes pas prêt.es ; Comment la grande improvisation des politiques d'adaptation favorise les plus riches	OXFAM FRANCE	62 bis Avenue Parmentier, 75 011 PARIS https://www.oxfamfrance.org/ Tél. : 01 56 98 24 40	FRANCE
Baromètre sur la consommation de viande des Français : quelles nouvelles tendances ? Vague 3	RÉSEAU ACTION CLIMAT-FRANCE	Mundo M, 47 Avenue Pasteur, 93 100 MONTREUIL https://reseauactionclimat.org/ Tél. : 01 48 58 83 92	FRANCE
Afterres2050 Climat : La vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique : faire face aux risques - Webconférence n°2 : Des solutions structurelles et agronomiques - La robustesse de l'agriculture française au regard du scénario de prospective Afterres2050	SOLAGRO	75 Voie du TOEC, CS 27608, 31 076 TOULOUSE CEDEX 3 http://www.solagro.org/ Tél. : 05 67 69 69 69 solagro@solagro.asso.fr	FRANCE
Les cahiers techniques 2025 des Chambres d'agriculture	CHAMBRES D'AGRICULTURE	9 Avenue Georges V, 75 008 PARIS https://chambres-agriculture.fr/ Tél. : 01 53 57 11 40 accueil@apca.chambagri.fr	FRANCE



LA BIOBASE

Plus de 48 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))





ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique

• •



- Plus de 48 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- **Biobase** : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- **Biopresse** : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- **Infolettres thématiques** : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- **Service questions-réponses** : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- **Chaîne YouTube** : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- **Accueil sur place** : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire